

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Redacteur en chef: Omer HEROUX

ENFIN!

Les billets de la "Banque du Canada" seront bilingues — Brèves observations

Sur sept colonnes ce matin, en tête de sa première page, le Canada annonce cette bonne nouvelle: L'hon. M. King établit la monnaie bilingue. Nous nous réjouissons, nous félicitons le gouvernement d'avoir posé un acte de bon sens et d'équité; nous félicitons MM. King et Lapointe de racheter ainsi la promesse implicite qu'ils faisaient au cours du dernier débat sur la monnaie bilingue.

d'imprimer des billets bilingues du Dominion. Ceci dit sans vouloir le moins du monde diminuer son mérite actuel; simplement pour mettre les choses dans leur atmosphère vraie. Tout est bien qui finit bien. Réjouissons-nous, mais sans trop oublier ce qu'il en a coûté pour obtenir ce résultat, sans oublier surtout les bons ouvriers dont MM. King et Dunning viennent de couronner le long et persévérant effort.

lice? Rien. Rien et rien. C'est à croire qu'ils n'ont pas même pris la peine de lire le texte de leur publiciste, de l'écouter à la radio, encore moins de s'informer de ce qu'il a dit. De lui aussi, ils ne connaissent, "officiellement", rien du tout. Mais s'il a dit vrai, que font-ils? S'il a dit vrai? Car enfin, il paraît bien avoir lancé ses affirmations à la radio pour sauver la face des députés ministériels accusés d'avoir tripoté l'élection, d'avoir distribué de l'alcool dans leurs comités, eux-mêmes, et qui n'ont pas bronché devant des accusations explicites. Puisque le procureur général et ses fonctionnaires n'ont pas renoué même le petit doigt, une conclusion s'impose: ou le publiciste du ministère a menti, ou le département du procureur général ne remplit pas son devoir — et dans ce cas la justice est démissionnaire. Le Canada serait fort aimable d'éclairer sur cette alternative des électeurs qui cherchent la vérité et veulent que la justice sévise contre les voleurs d'élections. Le Canada répondra sans doute que, lui aussi, il n'en sait rien, "officiellement". C'est un mot qui s'attrape.

Tirage et information Les quelques créatures politiques, petits-maitres ou organisateurs électoraux, qui jurèrent, le 25 novembre, de réduire à néant le tirage du Devoir, à cause des révélations qu'il fit pendant la campagne électorale, ou qui préférèrent des menaces de tout genre contre le Devoir et ses rédacteurs, ceux-ci s'en amusent encore, — ont certes bien travaillé! En septembre dernier, le Devoir n'avait guère que la moitié de son tirage présent; il est à la hausse, sans cesse, depuis le 25 novembre, hausse qui s'est accentuée depuis l'ouverture de la session et qu'accroissent les séances du Comité des comptes publics. Il y a des jours où il est presque impossible de suffire à la demande de numéros supplémentaires; et les numéros de la collection du Devoir, depuis novembre dernier, sont aujourd'hui introuvables, s'il s'agit de compléter des collections. On pourrait affirmer sans forcer les mots, que le Devoir est présentement, de tous les journaux français de Montréal et de la province, l'un des plus lus, celui qui se lit avec le plus d'attention et d'un bout à l'autre. Pourquoi cette hausse, pourquoi cette attention de plus en plus grande? Parce que le public veut savoir, d'abord, tout ce qui se passe à Québec et tout ce qui s'y dit et que, là-dessus, le Devoir ne le cède à aucun autre quotidien; et aussi parce que les révélations faites à l'enquête québécoise, quelques obstacles qu'on y mette, confirment de point en point ce que le Devoir a dit, redit et répété depuis une vingtaine d'années et surtout en ces derniers dix années, sur les abus de pouvoir du régime, le manque de surveillance de la dépense publique, la nécessité d'une opposition vigilante, l'absence d'une politique nationale, pour mentionner quelques points entre plusieurs autres. Ceux qui voulaient, au lendemain du 25 novembre dernier, écraser le Devoir, doivent se rendre maintenant compte que leurs efforts et leurs dénégations n'ont fait qu'aboutir à lui donner une telle avance, depuis lors, qu'il est, à l'heure présente, et depuis janvier dernier, le deuxième quotidien français de Montréal, quant au tirage, sur semaine, et le plus attentivement lu de tous, à travers la province. Les gens veulent savoir ce qui se passe; le Devoir le leur dit. A tel point que, maintenant, d'anciens, pour se protéger, ont dû rompre le silence, embolter le pas et parler quelque peu, eux aussi, des événements de Québec. Influence de la presse libre, qui finit par briser la conspiration quasi générale du silence.

M. Vautrin devant le comité des comptes publics

L'ex-ministre de la colonisation donne des explications sur la malle centrale, les réparations et l'ameublement de son bureau, l'auto du ministère et l'usage qu'il en a pu faire, les frais personnels et ceux d'inspection et le rajustement d'une somme de \$1,650

Le film "The return of Jimmy Valentine" — M. Duplessis proteste de nouveau contre les portes fermées du Parlement et la présence de la police en nombre imposant

Québec, 2 (D. N. C.). — Le comité parlementaire des comptes publics a continué ce matin son enquête, sous la présidence de M. Léon Casgrain. Dès 10 heures, le corridor était rempli par la foule et des agents devaient y maintenir un passage pour la circulation. A l'ouverture de la porte réservée au public, ce fut une poussée telle que les agents ont eu toutes les difficultés à contenir les gens. Le film: "The return of Jimmy Valentine" A l'intérieur de la salle, avant l'ouverture de la séance, les députés s'amusaient d'une annonce de cinéma, publiée par l'Événement, et où il est annoncé du film: The return of Jimmy Valentine. On sait que M. Jimmy Valentine, grand organisateur du parti libéral, est parti pour l'Europe, quelques jours après l'ouverture de l'enquête et que l'opposition réclame instamment son retour. M. Jimmy Valentine a répondu comme suit au câblogramme du président, M. Léon Casgrain: "Me rendrai avec plaisir, aussitôt mes affaires terminées." M. Casgrain a renvoyé immédiatement un nouveau message qui se lit comme suit: "Câble reçu, veuillez donc dire quand vous prévoyez être à Québec."

de mon bureau; 3e l'auto du département et l'usage personnel que j'ai pu en faire; 4e les frais personnels pour l'administration générale et les frais d'inspection; 5e le rajustement d'une somme de \$1650. La "malle centrale" Et tout d'abord la "malle centrale". Au début de mon administration, M. Richard, le sous-ministre, ouvrait avec ses employés toute la malle et la distribuait aux différents chefs de service. Avec le mouvement de colonisation du printemps de 1935, M. Richard se plaignait que certains de ses employés passaient une grande partie de leur temps à ouvrir la malle. J'ai alors décidé de transporter cette besogne à un département spécial, sous la direction de M. Garon, le directeur des Services. Des employés, sous celui-ci, furent nommés, les numéros, pour pouvoir en suivre les traces, puis les distribuer aux chefs de service avec une fiche, de sorte que si l'on répondait, on était certain en un clin d'œil. J'ai établi ce système pour assurer plus d'efficacité. Mais il n'a jamais été question d'ouvrir les lettres personnelles. Il venait de la correspondance, et en abondance, soit adressée au ministre, soit à M. Richard, à M. l'abbé Bilodeau ou à d'autres. Dans une lettre circulaire, je disais aux chefs que toute la correspondance, à l'avenir, serait ouverte à un bureau spécial.

reau du chef de l'opposition a coûté \$1264, a-t-on appris alors. M. Duplessis. — Ce que vous dites là n'est pas vrai, bien que ce soit dit sous serment. C'est \$1500 au delà qui a été dépensé pour votre bureau. Même quand vous êtes sous serment, vous n'avez pas le droit de faire de ces distinctions. L'antichambre, c'est une partie de votre bureau, vous le savez. Quand on a fait des réparations au mien, j'étais content de voir qu'il y avait au moins un bureau de propre au Parlement. M. Vautrin. — Il n'est pas juste de dire que le ministre a demandé des articles pour \$136, quand il ne les a pas eus. Je vois, dans la liste composant ce \$136, un tiroir de chêne. Je n'en ai pas. Ces tiroirs ont été achetés pour différents bureaux, mais je n'en ai pas eu. Il y a aussi un panier à rebut. Il est dans un autre bureau. On a aussi parlé d'un porte-crayons à ressort; je n'en ai pas. Je n'ai pas d'objection à ce que le département se procure ce qui est nécessaire, mais j'en ai à ce que l'on charge le tout au bureau du ministre. Cadres et statues Il y a aussi dans l'annuaire deux photographes encadrés, montrant le congrès de colonisation. En effet, il y en a deux, mais une est dans le bureau du sous-ministre et l'autre dans celui de M. Garon. Un autre item note 8 cadres à \$1.25; ils sont dans l'antichambre de mon bureau. Pareillement, on mentionne des statues. Je n'en ai jamais demandées. (Suite à la page 3)

L'actualité

Maladresses

Vous devriez aller à Québec, me dit mon camarade C... qui en rentre; vous verriez des choses que nous n'y avons jamais vues et dont les journaux ne vous disent pas rien. Il n'y a peut-être rien de si intéressant. Celle-ci est saturée de poudre. On respire dans la Chambre et dans les Comités la fumée de la bataille. Les députés de l'opposition ne pensent qu'à une chose: bouler le gouvernement dehors. Ils en parlent partout. Le parlement est devenu une assemblée contradictoire permanente ou, si vous le voulez, une sorte de Comité du salut public où les accusés n'ont plus, sous la véhémence oppositionniste, que la force de s'accrocher à leurs fauteuils. Ils osent à peine ouvrir la bouche pour se défendre. L'esprit de panique s'empare d'eux. Les chefs eux-mêmes en sont atteints. S'ils avaient gardé la tête, ils auraient renoncé à toute tentative de bâillon. Non seulement ils ont laissé un huruberlu lancer la menace brutale à l'opposition, à une opposition qui fait flèche de tout bois et à qui on s'ingénie à fournir de ce bois; mais les ministres le laissent appliquer de fait, ce bâillon, au Comité des comptes publics. "C'est M. Bercovitch qui est le bâillonneur-chef. Un bourreau n'est jamais sympathique; mais il peut y en avoir de plus antipathiques que les uns que les autres. Or le gouvernement n'en connaît pas le plus antipathique que le député de Saint-Louis, sans une unique exception, sauf le député de Saint-Laurent, son voisin et son congénère. "Celle antipathie que soulève M. Bercovitch ne tient pas à sa personne. Il a belle prestance, belle voix, belles manières, une science et une expérience parlementaires presque aux seconds, puisqu'il siège depuis 1916. Mais c'est le rôle même qu'on lui fait jouer qui le rend odieux. D'abord, il est Juif. Juif jusqu'au rebonds de l'âme, foucément Juif par toutes ses fibres. Ses intimes savent qu'il fut quelques temps non-conformiste, mais qu'à la mort d'une personne chère il rentra dans le giron et qu'il mourra la face tournée vers l'orient. "Or le Juif est, par hérédité, ennemi de toute chaîne, de toute enroule. Il faut se souvenir de M. Bercovitch quand il protestait, lui, ministériel, contre la loi des linéaires, parce que cette loi suspendait le jeu des brefs de prérogatives. L'angoisse de toutes les perceptions réelles ou imaginaires font sa race se plaindre tremblant sans sa voix harmonieuse. Peut-être cette législation portait-elle atteinte à des commerces qu'il voulait protéger, mais sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le transfigurait. Et il fut si mouvant dans ses plaidoyers, tenant pendant plusieurs jours tête à l'out le ministère, qu'à la fin M. Taschereau eut peur. Il ne voulait pas limiter davantage cette lutte pour la justice; les gens bien placés virent un jour la main du premier ministre qui tirait durement sur la veste du veston de M. Walter Mitchell; pendant qu'une voix qu'ils entendirent pas sa position l'élevait au-dessus de ces considérations, le trans

Le bill Dunning sur la "Banque du Canada"

Projet d'étatisation mitigée — L'Etat possédera 51 pour cent des actions — M. Woodsworth proposait l'étatisation intégrale — Augmentation du nombre des membres du conseil d'administration de façon à ce que le gouvernement y exerce un contrôle absolu

Billets bilingues

Ottawa, 2 juin. — Le ministre des Finances, M. Dunning, a présenté, hier aux Communes, le projet ministériel relatif à la Banque du Canada.

Il s'agit d'un projet d'étatisation mitigée, ce qui a pour résultat de valoir au gouvernement, de la part de tous les groupes oppositionnistes, des remarques assez désoleuses.

L'opposition conservatrice, la Cécéffe, de M. Woodsworth, le Crédit Social s'entendent pour rappeler au cours de la dernière campagne électorale, de faire de la Banque du Canada une véritable banque d'Etat; qu'ils ne s'en tiennent pas maintenant à leur engagement mais qu'ils font de la Banque du Canada une institution bâtarde, ni chair, ni poisson, ni souris, ni oiseau, une banque centrale qui ne sera ni une institution privée, ni une institution d'Etat, mais le mélange des deux.

L'opposition conservatrice, la Cécéffe, de M. Woodsworth, le Crédit Social s'entendent pour rappeler au cours de la dernière campagne électorale, de faire de la Banque du Canada une véritable banque d'Etat; qu'ils ne s'en tiennent pas maintenant à leur engagement mais qu'ils font de la Banque du Canada une institution bâtarde, ni chair, ni poisson, ni souris, ni oiseau, une banque centrale qui ne sera ni une institution privée, ni une institution d'Etat, mais le mélange des deux.

Les conservateurs ne blâment pas le gouvernement de s'en tenir à cela, puisqu'ils ont promis, en 1934, n'ont pas voulu que la Banque du Canada soit strictement une entreprise d'Etat. Ils trouvent tout simplement que le gouvernement libéral se donne bien de la peine, qu'ils disent, pour faire croire au public qu'il accomplit maintenant ce qu'il avait promis. Au dire de M. Earl Lawson, député de Toronto, qui fut l'un des ministres éphémères du dernier cabinet Bennett, le projet du gouvernement n'offre pas plus de garantie au public que n'en offre déjà la loi votée au temps des conservateurs et qui a permis l'organisation de la banque. Mais par ailleurs, ajoute M. Lawson, ce projet est une tromperie et une duperie car les libéraux avaient bien et bien promis l'étatisation pure et simple de la Banque du Canada. Le public saura maintenant ce qu'il faut croire de leurs promesses. Si le gouvernement libéral avait voulu étatiser la Banque du Canada, il aurait simplement décrété l'expropriation des actions de la banque au lieu d'autoriser une émission de nouvelles actions dont le gouvernement se portera acquéreur, devenant ainsi actionnaire majoritaire de l'entreprise.

M. Woodsworth, leader de la Cécéffe, et M. Charles Johnson, député libéral du Crédit-Social, font au gouvernement ce même reproche de manquer à ses engagements mais ils le font avec autant plus d'amertume qu'ils ont une foi tenace, entière, absolue en l'étatisation. C'est leur grand regret que le gouvernement n'y recoure pas sans plus de retard.

L'amendement Woodsworth

M. Woodsworth a même proposé un amendement à la résolution ministérielle, car la mesure de M. Dunning n'en est encore qu'au stade de la résolution.

Par sa résolution, M. Dunning annonce un bill qui augmentera de \$5,100,000 le capital-actions de la Banque du Canada et qui assurera à l'Etat la propriété de toute l'émission nouvelle. Comme le capital-actions de la banque est actuellement de \$5,000,000, c'est dire que la nouvelle émission représentera plus de la moitié des actions de la banque, exactement 51 pour cent.

L'amendement de M. Woodsworth est à l'effet d'ordonner au gouvernement de se porter acquéreur de toutes les actions émises de la Banque du Canada, autrement dit

de s'acquiescer à l'étatisation intégrale de la banque. Or le parti libéral ne s'est jamais engagé à cela. Il a mis à son programme électoral de faire de la Banque du Canada une véritable banque d'Etat, et il y a une grande différence entre l'étatisation et le contrôle. L'amendement de M. Woodsworth comporte une proposition absolue nouvelle, entraînant une dépense des deniers publics et c'est pourquoi elle est hors d'ordre.

Le leader de la Restauration, M. Stevens, s'en mêle. Il trouve étonnant que le gouvernement invoque toujours la dépense supposée des deniers publics pour empêcher un député de soumettre un amendement à une mesure ministérielle. On finira par empêcher ainsi les députés de proposer quoi que ce soit et même de parler de quoi que ce soit.

En définitive, le président du comité, M. Fred Sanderson, déclare l'amendement hors d'ordre. On en appelle de sa décision qui est toutefois maintenue par 111 voix contre 23.

Billets bilingues

Et le débat reprend sur le projet même de M. Dunning. Celui-ci, dans son allocution de présentation, a annoncé que l'un des buts du bill qui viendra plus tard c'est de décréter que dorénavant les billets de la Banque du Canada seront bilingues au lieu d'être libellés en français en anglais, les autres en français.

Le ministre des Finances a annoncé cela incidemment, sans faire aucun commentaire. Quelques députés de la droite ont eu à peine le temps de faire entendre quelques applaudissements que M. Dunning avait passé à autre chose.

A l'ajournement de onze heures, la résolution n'était pas encore votée. Les députés du Crédit-Social paraissent tout particulièrement anxieux de profiter de cette nouvelle occasion de parler de la question de la banque, de la monnaie, du crédit, de la circulation, des dividendes sociaux, enfin de tout ce qui peut se rattacher de près ou de loin à leur religion économique.

Le ministre des finances

Nous résumons l'allocation du ministre des Finances, M. Dunning, en soumettant sa mesure.

Les deux premiers buts de la mesure, dit M. Dunning, c'est d'abord de porter de \$5,000,000 à \$10,100,000 le capital-actions de la Banque du Canada, c'est-à-dire de la doubler et même davantage en stipulant que l'émission entière des actions nouvelles sera souscrite par l'Etat, de façon à ce que celui-ci possède un intérêt prédominant dans l'entreprise; ensuite d'augmenter le nombre des membres du conseil d'administration de la Banque, de façon à ce que l'Etat y exerce un contrôle absolu.

Autre changement que le ministre annonce, sans l'accompagner d'aucun commentaire: Le gouvernement a décidé qu'à l'avenir les billets de la Banque du Canada seront bilingues, au lieu d'être libellés, les uns en anglais, les autres en français, comme c'est le cas actuellement.

Autre changement que le ministre annonce, sans l'accompagner d'aucun commentaire: Le gouvernement a décidé qu'à l'avenir les billets de la Banque du Canada seront bilingues, au lieu d'être libellés, les uns en anglais, les autres en français, comme c'est le cas actuellement.

Détail du projet

Ceci posé, M. Dunning entre dans le détail du projet de gouvernement pour l'étatisation de la Banque du Canada.

Le premier devoir d'une banque centrale, dit-il, c'est de régulariser le volume du crédit et de la circulation fiduciaire au mieux de l'intérêt du pays. Nouvelle conception de la banque centrale qui a d'abord été une institution imaginée pour procurer de l'argent à des gouvernements souffrant d'impécuniosité.

Mais est-il sage de laisser à une institution privée ou semi-privée le soin de régulariser le crédit et la circulation fiduciaire? Un tel rôle ne doit-il pas être plutôt joué par l'Etat? N'est-ce pas l'Etat qui doit réguler la circulation, déterminer quelle quantité d'or doit représenter notre dollar? Ce rôle, l'Etat peut l'exercer par l'entremise d'une banque centrale d'Etat.

En temps de spéculation à la hausse, l'Etat par sa banque doit voir à restreindre le crédit; à l'augmentation par contre, si c'est une dépression qui se fait sentir, il ne convient pas que de telles opérations soient laissées au soin d'une

entreprise privée parce que cela touche de trop près à la fortune et au sort de chacun.

Ces remarques de M. Dunning lui valent de chaleureux applaudissements de la part des députés du Crédit Social.

La Banque du Canada, sous sa forme actuelle, n'a donné lieu à aucun reproche. Il n'en reste pas moins qu'une banque centrale appartenant à des particuliers, contrôlée par du capital privé, peut toujours venir en conflit avec le gouvernement, c'est-à-dire avec l'Etat. Ce dernier doit être écarté.

L'opinion publique

On dira peut-être qu'une banque d'Etat peut donner lieu à de l'ingérence politique, à des pressions politiques, à des pressions politiques? Rien ne démontre que de telles pressions sont nécessaires, au contraire, au bien de la démocratie. L'opinion publique est certainement la première chose dont un gouvernement doit tenir compte. C'est l'opinion publique en somme qui est souveraine et cette opinion se manifeste par l'action des élus du peuple. Par pression politique, pression de l'opinion publique, M. Dunning explique qu'il n'entend pas la satisfaction de certains appétits, la soumission aux exigences du patronage, de ce qu'on appelle le patronage politique. Une saine opinion publique représente nécessairement les aspirations de la nation.

Il existe trente-six banques centrales dans le monde. Elles sont de plusieurs sortes: les unes sont entièrement des banques d'Etat, d'autres sont possédées partiellement par l'Etat et partiellement par du capital privé. Ce dernier cas est, par exemple, celui de la Banque d'Angleterre et de la Banque de France. Mais il faut reconnaître que ce sont là de vieilles institutions, que ces banques ont été organisées alors que la banque centrale apparaissait comme un moyen de procurer de l'argent à un gouvernement dont les finances étaient embarrassées. Quoi qu'il en soit, la Banque de France, institution privée, subit aujourd'hui un contrôle assez serré de la part de l'Etat. Il en est de même pour la plupart des banques centrales qui ne sont pas d'Etat.

D'après M. Dunning, c'est encore chez les banques centrales appartenant à du capital privé que l'on trouverait le plus facilement des abus de toutes sortes, même des abus causés par l'ingérence politique.

En fait de patronage politique, il ne s'en fera pas à la Banque du Canada. Le gouverneur et ses assistants, désignés eux-mêmes par arrêtés du conseil des ministres, feront eux-mêmes les nominations de leurs fonctionnaires et selon le mérite des candidats.

Le gouvernement n'a pas l'intention de modifier la constitution de façon à démettre les sept premiers membres du conseil d'administration que les actionnaires de la Banque du Canada ont élus. Ces premiers administrateurs resteront en fonction pour le temps prévu. Mais le gouvernement désignera tout de suite quatre représentants de ce même conseil et chacun de ces représentants du gouvernement aura deux voix. Après 1940, le conseil d'administration comprendra trois représentants des actionnaires et quatre représentants de l'Etat, plus le gouverneur et le gouverneur-adjoint, désignés aussi par le gouvernement. Le sous-ministre des Finances sera également du conseil, *ex officio*, mais sans droit de vote.

Tout en assurant le pouvoir prédominant au sein du conseil d'administration, le gouvernement n'a nullement l'intention de s'ingérer dans la routine quotidienne de la Banque. Il croit cependant que la réforme dans la constitution de la Banque, la réforme surtout dans le mode de répartition des postes dans le conseil empêchera qu'un fiasco dans le genre de celui qui a résulté de la première assemblée générale des actionnaires se renouvelle.

Douze mille actionnaires vivant un peu partout au Canada, ne se connaissant pas, n'ayant pas eu la chance de s'organiser, de s'entendre, étaient appelés à désigner le premier conseil d'administration. Il eût été désirable que ce premier conseil de la Banque du Canada représentât divers groupes, diverses régions du pays, fut un peu comme une image du pays lui-même.

Au fait, c'est une institution privée, la Canadian Chambers of Commerce Association, qui est intervenue, qui a proposé des candidats, qui a fait passer toute sa liste. Il n'y a rien à dire contre ceux qui ont été choisis mais pareille intrusion de la Canadian Chambers of Commerce Association ou d'une autre organisation privée apparaît comme chose parfaitement intolérable dans le cas de la Banque du Canada.

La mainmise du gouvernement sur la Banque du Canada assure au pays que cela ne se répètera pas dans l'avenir.

Le gouverneur de la Banque possède déjà un droit de veto dans le cas de chacune des décisions du conseil d'administration. Le gouverneur conservera ce droit mais, chaque fois qu'il l'exercera, il devra dans les huit jours, en faire rapport au ministre des Finances qui soumettra le cas au conseil des ministres. C'est au gouvernement qu'il appartiendra de ratifier ou de désavouer.

La présence, dans un même conseil, d'administrateurs désignés par le gouvernement et d'administrateurs désignés par les actionnaires sera de nature à maintenir un juste équilibre, empêchera que la pression de la Banque subisse une pression trop forte, pression publique ou d'Etat, pression des intérêts privés.

Emile BENOIST

Avex-vous besoin de bons livres? Adresses-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Ouverture du salon annuel de l'Ecole des Beaux-Arts

La variété et l'exécution soignée des diverses pièces exposées témoignent de l'excellence de l'enseignement donné à l'Ecole — Les principaux prix

Pour la treizième fois, l'exposition annuelle de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal s'est ouverte, hier soir, en présence du secrétaire provincial, M. Athanase David, du consul de France, M. René Turck, et du directeur de l'Ecole, M. Charles Mailland. Un public élégant a assisté au vernissage. Les élèves des classes d'architecture, de peinture, de sculpture, d'arts décoratifs, de céramique, ont rivalisé d'ambition pour présenter un salon remarquable. La variété et l'exécution soignée des diverses pièces exposées témoignent de l'excellence de l'enseignement donné à notre Ecole des Beaux-Arts.

Le temps nous manque, aujourd'hui, pour donner une vue d'ensemble assez juste de l'exposition. Nous y reviendrons.

PREMIERS PRIX

Voici la liste des élèves qui, dans les différentes sections, ont remporté les premiers prix:

PEINTURE ET DESSIN

Peinture: Elizabeth Kemp (médaillon); Thérèse Beauchamp, Fernande Latrelle, Joy Macaulay.
Dessin: Thérèse Allard, Merck Walker, Pierre Favreau, Paul Rhaal, Willie Hovemann, Françoise Terrault.

COMPOSITION DECORATIVE

Claude Bélanger, Louise Barrette, Emilienne Doré, Gerorgette Morency, Jean Simard, Jeannine Gens.

MODELAGE ORNEMENTAL

Jean Grégoire, Umberto Bruno, Lyla Hayley, Hortense Binette, Gaston Sarault.

CERAMIQUE

Marcel Girard.
Anatomie artistique: Marcel Girard.

ILLUSTRATION

Mme Aline Charlebois-Gauthier.

PERSPECTIVE

Louise Barrette.

HISTOIRE DE L'ART

Edouard Bourras sa.

TRAVAIL DE RECHERCHES

Jean-Claude Coiteux.

ARCHITECTURE

Composition architecturale: Pierre Morency, Jean-Paul Bayard, Paul Murray, Elio Vincelli, Marc Cinq-Mars.
Construction générale: Pierre Morency, Paul Fleury, Jean Favreau, Marc Cinq-Mars, Gérard Forbes.
Géométrie descriptive: Gérard Forbes, Albert Leclerc.
Théorie des ombres: Louis Verault.

MATHEMATIQUES ET RESISTANCE DES MATERIAUX

Paul-H. Faivre, Paul Fleury, Louis-Philippe Beaugrand, Jean Damphousse, Maurice Labelle, Gérard Masson, Gérard Forbes.

DESSIN

Gérard Masson, Rodolphe Rheaume, Gabriel Jarry, (nombreuses premières mentions honorables dans certaines sections).

LEGISLATION ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Paul Lambert.

PHYSIQUE APPLIQUEE

Paul Lambert.

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

Paul Fleury, Gabriel Jarry.

MODELES VIVANTS

Umberto Bruno.

ANTIQUES

James Ackland, Georges Leroux, Robert Esdaile, Marcel Choquette.

STATUAIRE (MODELES VIVANTS)

Phyllis Felton, Mme Marjorie Winslow, Gwendolyn Sait; (antiques): A. Ber, Lucile Antrobus, Thérèse Dionne.

Le congrès de l'A.C.J.F.

Immense réunion au stade du Parc-des-Princes — Vaste jeu scénique représentant la jeunesse française en action — L'allocation du cardinal Verdier — "Le grandeur de l'Internationale catholique"

Pris, 2. (P.C.-Havas). — "Vingt nations s'unissent aujourd'hui à vous pour affirmer de nouveau la grandeur de l'Internationale catholique."

C'est en ces termes que le cardinal Verdier, archevêque de Paris, a tiré la leçon du congrès jubilaire de l'Association Catholique de la Jeunesse Française au cours de l'immense réunion tenue hier après midi dans le vaste stade du Parc-des-Princes.

Après la brève trêve consacrée au déjeuner beaucoup des congressistes prirent dans le stade même, où l'on avait célébré le matin la messe jubilaire, les travées ne tardèrent pas, dès la première heure de l'après-midi à être de nouveau envahies par une foule de plus de cinquante mille personnes.

De toutes parts, de nouveaux arrivants groupés par diocèses se frayèrent difficilement un passage et chacune des vastes stades de ciment armé se couronnaient de drapeaux multicolores des mouvements spécialisés de tous les diocèses de France.

À la tribune d'honneur avaient pris place de nombreux ecclésiastiques et laïcs éminents parmi lesquels on remarquait les dirigeants de l'Action Catholique et des Syndicats Chrétiens, ainsi que de nombreux parlementaires. Au centre des tribunes se trouvaient un nombre imposant de princes de l'Eglise, les cardinaux français Baudrillard, Suhard, Liénart, Benet, Verdier aux côtés desquels la foule reconnaît et acclame également le cardinal Dougherty, archevêque de Philadelphie. Le cardinal Kaspar, archevêque de Prague et le cardinal Blond primat de Pologne. Le groupe de cardinaux est entouré d'une magnifique assemblée de prélats, sept archevêques et trente-cinq évêques parmi lesquels on reconnaît l'archevêque de Kaunas et l'archevêque de Beyrouth.

La grande assemblée commencée par un vaste jeu scénique auquel participent non seulement une grande masse de choristes — qui pénètrent dans le stade aux applaudissements de tous et qui représentent dans l'action la jeunesse de France —, mais aussi tous les spectateurs qui représentent ensemble les phrases des mois d'ordre d'espérance et de foi. L'immense clameur de quarante mille personnes remplit alors l'air et se répète jusque dans les vastes avenues environnantes. "L'espérance du monde" tel est le titre du vaste jeu scénique vu encore plus que joué par le peuple catholique assemblé dans une extraordinaire atmosphère de foi et d'enthousiasme dans une vaste enceinte aux portes de la capitale. Tout d'abord une foule de jeunes gens revêtus de maillots de différentes couleurs envahit la pelouse.

C'est la jeunesse française en désordre qui peine et qui souffre. Elle dit son désespoir, son désarroi dans le monde actuel révolté. Elle a oublié la parole du Christ, mais petit à petit, sous l'influence du "meneur de jeu" qui lui rappelle sa foi dans le Christ et dans son Eglise, la jeunesse reprend courage et, de ses rangs en désordre, sortent des bataillons de jeunes combattants pleins d'ardeur apostolique. Ce sont d'abord les jeunes ouvriers chrétiens en maillots rouges.

"Nous sommes au service de toute la jeunesse ouvrière", s'écrient-ils. Nous apportons au Christ la force ouvrière, la générosité, l'amour des ouvriers. Viennent ensuite les jeunes agriculteurs en maillots jaunes. Ils referont la famille agricole, la profession agricole et la commune rurale. Les jeunes marins en maillots rayés bleu et blanc vogueront à travers le monde pour annoncer la bonne nouvelle. Enfin les étudiants chrétiens en maillots bleus, les jeunes patrons et membres des professions libérales en maillots blancs apporteront également leur contribution à l'oeuvre commune: refaire la cité.

"Rendre au Christ la famille, la profession, la cité française, le monde entier", tel est le mot d'ordre jeté par le "meneur de jeu", repris par le chœur des jeunes et acclamé cent fois par la foule tout entière agitant des drapeaux et des mouchoirs. Tout le stade était debout au milieu des hurrahs et chantant le chant jubilaire:

*Debout pour la maison nouvelle,
Debout, le peuple nous attend,
Debout, Christ nous appelle,
Jeunesse de France, en avant.*

C'est d'une voix émue que le cardinal Verdier, après ce magnifique spectacle, prit ensuite la parole pour dire l'émotion, la joie, la fierté, la reconnaissance de la parole des prélats français et étrangers. Comme le cardinal Liénart, le matin, l'archevêque de Paris a insisté sur l'importance sociale du rôle de la jeunesse. "Nous avons foi en un monde nouveau", dit-il, et nous sommes pleins d'espérance. Nous souhaitons qu'un monde nouveau vienne à la vie. Le vieux monde meurt de ses fautes. La grande guerre, la surproduction éfrénée, encore, les moteurs patentes qui naissent, voilà les causes de l'étrange bouleversement qui se réalise déjà sous nos yeux. L'Eglise, par la voix de ses pasteurs, apporte une doctrine sociale qui étouffe ses ennemis eux-mêmes. "Jeunes chrétiens français, vous avez tous les titres qui promettent toutes les victoires", a conclu le cardinal Verdier. "Allez donc à la conquête du monde, enseignez et prêchez. Jeunes catholiques, vous nous avez fait vivre des jours de beauté, soyez-en remerciés. En avant pour Dieu, l'Eglise et la France!"

Il assista ensuite à une vaste représentation en plein air du spectacle symbolique du "Mystère de la messe" écrit il y a trois siècles par Calderon de la Barca et adapté par Henri Gheon. Puis l'immense assemblée se dispersa au milieu de chants et d'acclamations.

PREMIERS PRIX

Voici la liste des élèves qui, dans les différentes sections, ont remporté les premiers prix:

PEINTURE ET DESSIN

Peinture: Elizabeth Kemp (médaillon); Thérèse Beauchamp, Fernande Latrelle, Joy Macaulay.
Dessin: Thérèse Allard, Merck Walker, Pierre Favreau, Paul Rhaal, Willie Hovemann, Françoise Terrault.

COMPOSITION DECORATIVE

Claude Bélanger, Louise Barrette, Emilienne Doré, Gerorgette Morency, Jean Simard, Jeannine Gens.

MODELAGE ORNEMENTAL

Jean Grégoire, Umberto Bruno, Lyla Hayley, Hortense Binette, Gaston Sarault.

CERAMIQUE

Marcel Girard.
Anatomie artistique: Marcel Girard.

ILLUSTRATION

Mme Aline Charlebois-Gauthier.

PERSPECTIVE

Louise Barrette.

HISTOIRE DE L'ART

Edouard Bourras sa.

TRAVAIL DE RECHERCHES

Jean-Claude Coiteux.

ARCHITECTURE

Composition architecturale: Pierre Morency, Jean-Paul Bayard, Paul Murray, Elio Vincelli, Marc Cinq-Mars.
Construction générale: Pierre Morency, Paul Fleury, Jean Favreau, Marc Cinq-Mars, Gérard Forbes.
Géométrie descriptive: Gérard Forbes, Albert Leclerc.
Théorie des ombres: Louis Verault.

MATHEMATIQUES ET RESISTANCE DES MATERIAUX

Paul-H. Faivre, Paul Fleury, Louis-Philippe Beaugrand, Jean Damphousse, Maurice Labelle, Gérard Masson, Gérard Forbes.

DESSIN

Gérard Masson, Rodolphe Rheaume, Gabriel Jarry, (nombreuses premières mentions honorables dans certaines sections).

LEGISLATION ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Paul Lambert.

PHYSIQUE APPLIQUEE

Paul Lambert.

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

Paul Fleury, Gabriel Jarry.

MODELES VIVANTS

Umberto Bruno.

ANTIQUES

James Ackland, Georges Leroux, Robert Esdaile, Marcel Choquette.

STATUAIRE (MODELES VIVANTS)

Phyllis Felton, Mme Marjorie Winslow, Gwendolyn Sait; (antiques): A. Ber, Lucile Antrobus, Thérèse Dionne.

Le congrès de l'A.C.J.F.

Immense réunion au stade du Parc-des-Princes — Vaste jeu scénique représentant la jeunesse française en action — L'allocation du cardinal Verdier — "Le grandeur de l'Internationale catholique"

Pris, 2. (P.C.-Havas). — "Vingt nations s'unissent aujourd'hui à vous pour affirmer de nouveau la grandeur de l'Internationale catholique."

C'est en ces termes que le cardinal Verdier, archevêque de Paris, a tiré la leçon du congrès jubilaire de l'Association Catholique de la Jeunesse Française au cours de l'immense réunion tenue hier après midi dans le vaste stade du Parc-des-Princes.

Après la brève trêve consacrée au déjeuner beaucoup des congressistes prirent dans le stade même, où l'on avait célébré le matin la messe jubilaire, les travées ne tardèrent pas, dès la première heure de l'après-midi à être de nouveau envahies par une foule de plus de cinquante mille personnes.

De toutes parts, de nouveaux arrivants groupés par diocèses se frayèrent difficilement un passage et chacune des vastes stades de ciment armé se couronnaient de drapeaux multicolores des mouvements spécialisés de tous les diocèses de France.

À la tribune d'honneur avaient pris place de nombreux ecclésiastiques et laïcs éminents parmi lesquels on remarquait les dirigeants de l'Action Catholique et des Syndicats Chrétiens, ainsi que de nombreux parlementaires. Au centre des tribunes se trouvaient un nombre imposant de princes de l'Eglise, les cardinaux français Baudrillard, Suhard, Liénart, Benet, Verdier aux côtés desquels la foule reconnaît et acclame également le cardinal Dougherty, archevêque de Philadelphie. Le cardinal Kaspar, archevêque de Prague et le cardinal Blond primat de Pologne. Le groupe de cardinaux est entouré d'une magnifique assemblée de prélats, sept archevêques et trente-cinq évêques parmi lesquels on reconnaît l'archevêque de Kaunas et l'archevêque de Beyrouth.

La grande assemblée commencée par un vaste jeu scénique auquel participent non seulement une grande masse de choristes — qui pénètrent dans le stade aux applaudissements de tous et qui représentent dans l'action la jeunesse de France —, mais aussi tous les spectateurs qui représentent ensemble les phrases des mois d'ordre d'espérance et de foi. L'immense clameur de quarante mille personnes remplit alors l'air et se répète jusque dans les vastes avenues environnantes. "L'espérance du monde" tel est le titre du vaste jeu scénique vu encore plus que joué par le peuple catholique assemblé dans une extraordinaire atmosphère de foi et d'enthousiasme dans une vaste enceinte aux portes de la capitale. Tout d'abord une foule de jeunes gens revêtus de maillots de différentes couleurs envahit la pelouse.

C'est la jeunesse française en désordre qui peine et qui souffre. Elle dit son désespoir, son désarroi dans le monde actuel révolté. Elle a oublié la parole du Christ, mais petit à petit, sous l'influence du "meneur de jeu" qui lui rappelle sa foi dans le Christ et dans son Eglise, la jeunesse reprend courage et, de ses rangs en désordre, sortent des bataillons de jeunes combattants pleins d'ardeur apostolique. Ce sont d'abord les jeunes ouvriers chrétiens en maillots rouges.

"Nous sommes au service de toute la jeunesse ouvrière", s'écrient-ils. Nous apportons au Christ la force ouvrière, la générosité, l'amour des ouvriers. Viennent ensuite les jeunes agriculteurs en maillots jaunes. Ils referont la famille agricole, la profession agricole et la commune rurale. Les jeunes marins en maillots rayés bleu et blanc vogueront à travers le monde pour annoncer la bonne nouvelle. Enfin les étudiants chrétiens en maillots bleus, les jeunes patrons et membres des professions libérales en maillots blancs apporteront également leur contribution à l'oeuvre commune: refaire la cité.

"Rendre au Christ la famille, la profession, la cité française, le monde entier", tel est le mot d'ordre jeté par le "meneur de jeu", repris par le chœur des jeunes et acclamé cent fois par la foule tout entière agitant des drapeaux et des mouchoirs. Tout le stade était debout au milieu des hurrahs et chantant le chant jubilaire:

*Debout pour la maison nouvelle,
Debout, le peuple nous attend,
Debout, Christ nous appelle,
Jeunesse de France, en avant.*

C'est d'une voix émue que le cardinal Verdier, après ce magnifique spectacle, prit ensuite la parole pour dire l'émotion, la joie, la fierté, la reconnaissance de la parole des prélats français et étrangers. Comme le cardinal Liénart, le matin, l'archevêque de Paris a insisté sur l'importance sociale du rôle de la jeunesse. "Nous avons foi en un monde nouveau", dit-il, et nous sommes pleins d'espérance. Nous souhaitons qu'un monde nouveau vienne à la vie. Le vieux monde meurt de ses fautes. La grande guerre, la surproduction éfrénée, encore, les moteurs patentes qui naissent, voilà les causes de l'étrange bouleversement qui se réalise déjà sous nos yeux. L'Eglise, par la voix de ses pasteurs, apporte une doctrine sociale qui étouffe ses ennemis eux-mêmes. "Jeunes chrétiens français, vous avez tous les titres qui promettent toutes les victoires", a conclu le cardinal Verdier. "Allez donc à la conquête du monde, enseignez et prêchez. Jeunes catholiques, vous nous avez fait vivre des jours de beauté, soyez-en remerciés. En avant pour Dieu, l'Eglise et la France!"

Il assista ensuite à une vaste représentation en plein air du spectacle symbolique du "Mystère de la messe" écrit il y a trois siècles par Calderon de la Barca et adapté par Henri Gheon. Puis l'immense assemblée se dispersa au milieu de chants et d'acclamations.

PREMIERS PRIX

Voici la liste des élèves qui, dans les différentes sections, ont remporté les premiers prix:

PEINTURE ET DESSIN

Peinture: Elizabeth Kemp (médaillon); Thérèse Beauchamp, Fernande Latrelle, Joy Macaulay.
Dessin: Thérèse Allard, Merck Walker, Pierre Favreau, Paul Rhaal, Willie Hovemann, Françoise Terrault.

COMPOSITION DECORATIVE

Claude Bélanger, Louise Barrette, Emilienne Doré, Gerorgette Morency, Jean Simard, Jeannine Gens.

MODELAGE ORNEMENTAL

Jean Grégoire, Umberto Bruno, Lyla Hayley, Hortense Binette, Gaston Sarault.

CERAMIQUE

Marcel Girard.
Anatomie artistique: Marcel Girard.

ILLUSTRATION

Mme Aline Charlebois-Gauthier.

PERSPECTIVE

Louise Barrette.

HISTOIRE DE L'ART

Edouard Bourras sa.

TRAVAIL DE RECHERCHES

Jean-Claude Coiteux.

ARCHITECTURE

Composition architecturale: Pierre Morency, Jean-Paul Bayard, Paul Murray, Elio Vincelli, Marc Cinq-Mars.
Construction générale: Pierre Morency, Paul Fleury, Jean Favreau, Marc Cinq-Mars, Gérard Forbes.
Géométrie descriptive: Gérard Forbes, Albert Leclerc.
Théorie des ombres: Louis Verault.

MATHEMATIQUES ET RESISTANCE DES MATERIAUX

Paul-H. Faivre, Paul Fleury, Louis-Philippe Beaugrand, Jean Damphousse, Maurice Labelle, Gérard Masson, Gérard Forbes.

DESSIN

Gérard Masson, Rodolphe Rheaume, Gabriel Jarry, (nombreuses premières mentions honorables dans certaines sections).

LEGISLATION ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Paul Lambert.

PHYSIQUE APPLIQUEE

ORANGEUX, PUIS BEAU
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 66.
Minimum 48.
Même date l'an dernier 66.
Minimum aujourd'hui 60.
Même date l'an dernier 57.

BAROMETRE: 760, 28.60.

Chiffres fournis par le Bureau
M.-B. de Montréal, 300-rue St-Denis, Montréal.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

— CALENDRIER —

Demain: MERCREDI, 3 juin 1936
Quatre-temps: JEUNE. De l'Oct, soleil.
Lever du soleil, 4 h. 14.
Coucher du soleil, 7 h. 41.
Coucher de la lune, 8 h. 33.
Pleine lune, le 3, à 2 h. du matin.
Dernier quart, le 12, à 7 h. 11m. du matin.
Nouvelle lune, le 19, à 2 h. du matin.
Premier quart, le 26, à 2 h. 29 m. du soir.

M. Vautrin devant le comité des comptes publics

(Suite de la 1ère page)

Elles ont été installées pendant mon absence, et elles sont encore là. Mais il n'est pas juste de dire que c'est le ministre qui les a achetées.

M. Duplessis. — Voulez-vous dire que le ministre n'a aucun contrôle sur les employés de son département?

Un humidificateur

M. Vautrin. — On a parlé aussi d'un humidificateur. On les a mis pour assurer de meilleures conditions de l'air, afin de pouvoir mieux travailler. On a, dans le même temps, remplacé les radiateurs dans le bureau du chef de l'opposition. Je suppose que les autres paraissent mal ou étaient mal placés. Je ne lui en fais pas de reproches. Mais pourquoi me reprocherait-on d'avoir fait mettre un appareil pour l'humidité entre les miens?

Dépenses d'auto

M. Vautrin dit qu'il va maintenant parler des dépenses d'auto. Quand il est devenu ministre, M. Richard, sous-ministre, lui a dit que le département avait une auto à la disposition du département. Cette auto avait été achetée en 1932, par M. Hector Laferté, alors ministre, et servait aux inspections dans les régions de colonisation; c'est la même auto, qui a servi pour le ministre Vautrin, avec le même salaire pour le chauffeur qu'auparavant.

C'est M. Laferté qui a acheté l'auto

L'auto a servi à voir les régions de colonisation et pour faire les messages du département, comme dans le passé. Les chefs de service s'en sont servis comme dans le passé, dit M. Vautrin.

Comme je le disais à M. Savard (chauffeur de l'auto), ajoute-t-il, c'est M. Richard qui a mis l'auto à la disposition du ministre au nom du département. C'est M. Laferté qui a acheté l'auto, en 1932. Je m'en suis servi pendant un an et demi. Je m'en suis servi à Québec pour aller de ma chambre au Parlement ou vice versa, pour aller ou revenir de la gare. Ici, à Québec, l'auto n'a pas servi à autre chose.

M. Duplessis. — Vous n'êtes pas allé au golf?

M. Vautrin. — J'y arriverai tantôt. Je dois déclarer que si j'n'aurais pas eu cette auto, je n'aurais eu que la voiture que j'ai achetée pour le déval que j'ai accompli pour le département.

M. William Tremblay. — Ça a paru!

M. Bélanger. — Et ça parait.

"J'ai travaillé"

Durant un an et demi, j'ai travaillé constamment. Je ne suis allé voir ma famille que deux fois par mois environ, et le reste du temps, je restais à Québec à travailler ou j'allais en tournée d'inspection dans les régions de colonisation.

Au printemps de 1935, je partis pour aller à Boischatel ou aux Chutes Montmorency, avec l'auto du département. Le chauffeur, M. Savard, a dit que j'y étais allé une vingtaine de fois. Mais j'y allais avec l'auto du département, parce que je voulais revenir travailler le soir au département. Et chaque fois que je suis allé à Boischatel ou aux Chutes Montmorency, je suis revenu chaque soir travailler à mon bureau.

Et certes on ne pourra me reprocher d'avoir pris ainsi quelque repos. Je n'ai pas pris une seule journée de vacances après la session de 1935. Alors les autres ministres et le chef de l'opposition en ont pris, ce qui était d'ailleurs parfaitement légitime.

Il est impossible d'accomplir le travail que j'avais accompli sans un seul moment de relâche, car autrement la santé s'en va. J'ai eu un enfant malade chez moi.

L'an dernier, j'ai voulu le sauver et en fin de semaine, je l'ai amené à la Malbaie, pour quelques jours, afin qu'il pût respirer l'air des montagnes. M. Savard l'a juré ici et je le déclare: j'ai payé toutes les dépenses de l'auto et du chauffeur, aller et retour.

Au camp Mercier

Je suis allé aussi au camp Mercier dans le parc des Laurentides, camp que M. Richard avait mis à ma disposition, comme je revenais de la Gaspésie d'un voyage très fatigant, en compagnie de M. Garon et de M. l'abbé Blioué. Je suis allé au camp Mercier, avec ma famille dans mon auto à moi. M. Richard est venu le lundi après-midi, dans l'auto du département, et là nous avons travaillé.

Au cours du mois de novembre 1935, les élections étaient en plein mouvement. Je ne pouvais pas abandonner l'oeuvre de la colonisation et de l'établissement des familles.

Il y avait beaucoup à faire alors pour le transport des familles. Aussi j'ai demandé à M. Savard de venir me rencontrer à Montréal, et pendant les 26 jours de la campagne, j'ai passé la moitié de chaque jour au département pour exécuter la besogne et le reste à m'occuper de mon élection, ce qui était légitime. Et pour qu'il n'y eût pas d'ambiguïté, j'ai payé toutes les dépenses du chauffeur et de l'auto, pour les voyages de Québec à Montréal.

Dans cette période, j'ai payé \$199 pour les dépenses d'auto et du chauffeur, soit du 1er au 26 novembre.

Les dépenses d'une autre auto

M. Belleau, trésorier du département, a produit les comptes disant que mes dépenses d'auto avaient été de \$1905. Mais on a mis

dans ce dossier les dépenses d'un autre auto, une DeSoto, dépenses qui se chiffrent à \$300 à \$400 et qui servaient au département de la chasse et des pêcheries et où je n'ai eu rien à voir.

M. Duplessis. — Vous voulez dire que M. Richard avait mis ses comptes sur les vôtres?

M. Vautrin. — Je ne prétends pas ça.

M. Duplessis. — A qui appartenait l'auto De Soto?

M. Vautrin. — Je ne sais pas, car depuis l'élection je ne suis plus en contact avec les officiers du département.

M. Vautrin dit que dans les comptes publics pour l'année 1932, on relève \$1063 pour dépenses d'auto. Si vous enlevez, dit-il, les \$400 de l'auto De Soto, et considérez les voyages nombreux qu'il a fallu faire à cause du grand mouvement de colonisation, vous en arriveriez à la conclusion que mes dépenses ont été en somme comme à l'ordinaire.

M. Bélanger. — Il est en train d'accuser les autres ministres.

M. Vautrin. — Les seuls voyages que j'ai faits à Québec ont été pour aller de ma chambre au Parlement et à la gare.

Je ne suis allé nulle part ailleurs avec l'auto du département, aux frais du département.

M. Duplessis. — Je veux vous mettre sur vos gardes. Vous allez ne pas jurer que vous n'êtes allé nulle part ailleurs. Vous êtes allé chez M. Walker?

M. Vautrin. — Je ne suis jamais allé à l'île d'Orléans.

M. Duplessis. — Vous n'êtes pas allé à Old Orchard?

M. Vautrin. — Oui, et j'y suis allé plusieurs fois, même avant d'être ministre, mais je n'y suis pas allé avec l'auto du département.

M. Duplessis. — Vous jurez cela?

M. Vautrin. — Oui.

Frais d'administration et de voyages

M. Vautrin continue. — Quand j'ai été nommé ministre, j'ai demandé au comptable et à l'auditeur de faire deux comptes bien distincts, l'un pour les dépenses d'administration et l'autre pour les voyages d'études. On voit aux comptes publics de cette année qu'auditeur a mis \$2,875 pour frais d'administration et \$5,115 pour frais de voyage.

J'ai reçu \$4,875 pour frais d'administration générale, pour mon loyer à Québec, ma pension, mes frais de déplacement.

M. Duplessis. — Dites-vous que vous faisiez payer par le gouvernement votre chambre et votre pension, etc., à Québec?

M. Vautrin. — Je suis ministre de Montréal, et quand je viens à Québec j'ai droit à des frais de déplacement. Quand mon prédécesseur, qui était de Québec, allait à Montréal, il faisait payer ses frais de déplacement. Quand j'allais à Québec, pour deux ou trois jours, je faisais payer aussi mes dépenses.

M. Duplessis. — C'est beau à savoir. Je me demande ce que les anciens collègues vont dire de ça.

M. Bélanger. — Il est en train de les arranger!

M. Vautrin. — Les frais d'inspection et déboursés dans les régions de colonisation se chiffrent à \$5,116. C'est donc loin des \$11,000 mentionnés dans les journaux.

Voyages pour le plan

Etant donné le plan adopté pour la colonisation, il était nécessaire que le ministre se rendît sur les lieux pour étudier les différents problèmes sur place. J'ai demandé à M. Richard de m'accompagner en voyage, mais M. Richard a une santé fragile et il a répondu qu'il préférait travailler au bureau, ce qu'il a fait. Mon secrétaire, M. Viau, est resté pour la correspondance.

M. Vautrin dit alors qu'il a fait du 3 au 6 août 1934 un voyage au Témiscouata et à Rimouski, en compagnie de M. Garon et de M. l'abbé Blioué. Il est allé en Abitibi et au Témiscouata, du 11 au 17 août 1934, en compagnie des mêmes personnes. Il est allé dans Charlevoix du 24 au 27 août 1934, et en Gaspésie du 7 au 14 septembre 1934. Il est allé à l'exposition de Saint-Maurice, dans la paroisse Saint-Barnabé, le 18 septembre 1934.

M. Duplessis. — Vous ne prétendez pas que ce voyage ait été autre chose qu'un voyage politique?

M. Vautrin ne répond pas

M. Vautrin ne répond pas et continue l'énumération de ses voyages. Il dit qu'il est allé dans la région de Mont-Laurier et de Maniwaki du 20 au 24 septembre 1934, à Laprairie et à Saint-Jean, avant le congrès de colonisation. Il ne se rappelle pas exactement la date, car il a perdu tout contact avec le département de colonisation, une fois sorti de la politique.

M. Duplessis. — Vous ne rendez pas compte au département, n'est-ce pas?

M. Vautrin ne répond pas et dit qu'il est allé rencontrer l'agent des Terres à Mont-Laurier.

M. Vautrin. — J'ai été à Winnipeg et à Toronto pour étudier sur tout le système des aides-cultivateurs et le fonctionnement du plan Gordon. C'était du 31 octobre au 6 novembre 1934.

J'ai fait trois voyages à Ottawa pour rencontrer l'hon. M. Gordon.

M. Duplessis. — Vous avez des passes de chemin de fer pour tout le Canada?

M. Vautrin. — Certainement. La première fois il y avait une séance du cabinet; j'ai rencontré les officiers du département de M. Gordon. La deuxième fois M. Gordon

La Chine proteste à nouveau

Contre l'accroissement des forces du Japon dans les provinces chinoises du nord

Tokyo, 1er (S.P.C.-Havas). — La Chine proteste à nouveau contre l'accroissement des forces du Japon dans les provinces chinoises du nord. Son ambassadeur, Sou Chih-Ying, a dit au ministre des affaires étrangères du Japon que Nankin est injustifiable le récent accroissement des forces en question. Le ministre a répondu que le Japon doit redoubler de vigilance, parce qu'il y a de l'agitation communiste dans le nord de la Chine. A une protestation que la Chine formulait la semaine dernière, le ministre a répondu dans ce sens; il a alors aussi affirmé que le traité de "la porte ouverte" et une forte augmentation du nombre d'habitants japonais des provinces en question justifiaient les mesures prises par Tokyo.

Il paraît que le prochain budget de la défense du Japon s'élèvera à 1 milliard 500 millions d'yens, ce qui serait le double du chiffre de l'année dernière. Le ministre des finances a expliqué, dans une déclaration à la presse étrangère, que le Japon doit à sa puissance militaire son expansion économique. Ayant ajouté que le commerce du pays ne peut pas prospérer sans l'appui de la force militaire, il a déclaré qu'une augmentation du budget de la défense nationale était inévitable.

Le plan Bouchard n'est pas en vigueur à Montréal

Le conseil municipal le discutera lundi prochain — La commission du chômage n'a reçu aucune instruction — Le conseil demandera peut-être des modifications

Plusieurs témoins ont été entendus ce matin. Le premier témoin a été le détective Foucreau, de la Sûreté provinciale. Il a déclaré que le mandat d'arrestation de Lafamme a été signé le 23 novembre et que le chef Louis Jargailles lui a ordonné de l'exécuter le 25 dans la nuit, entre 2 et 3 heures du matin. Me Philippe Monette a déclaré alors que la police provinciale procède de façon honteuse. La Sûreté provinciale, sous la conduite de Jargailles, se rend coupable d'abus d'autorité. C'est contre l'esprit de la loi et de la justice que de déferer l'arrestation d'un homme alors qu'on a un mandat d'arrestation contre lui et qu'on sait où le localiser. Jargailles, qui s'occupe activement de politique, a fait preuve de mauvais esprit quand il a attendu au 25 novembre pour arrêter le principal organisateur de M. Auger. Dans sa déposition le détective Foucreau a encore déclaré que vingt officiers de police se sont rendus arrêter l'accusé Lafamme qui était seul et qui n'a pas offert de résistance.

De leur propre chef

Après le témoignage du détective Foucreau, qui a déclaré encore qu'il n'y avait que 15 procurations signées par M. Henry Auger sur la personne de Lafamme au moment de son arrestation, plusieurs témoins ont déclaré qu'ils étaient allés à l'assemblée du marché Saint-Jacques de leur propre chef et que ce n'est pas l'accusé qui les a invités à se rendre à cette assemblée où ils ont protesté parce que ça leur disait de protester.

Il a travaillé pour Cohen

Un nommé Alphonse Bouliane a juré que Lafamme ne l'a pas engagé pour aller briser l'assemblée, mais c'est un M. Blouin qui l'a engagé et lui a promis \$2 pour briser l'assemblée. Le surlendemain de l'assemblée il a reçu \$2 pour son affidavit à la Sûreté provinciale. Le jour des élections ce témoin a travaillé pour un nommé Henri Lavioie, pour Josef Cohen et il a reçu \$8.50 pour sa journée.

Un témoin a reçu cinquante sous de l'accusé Lafamme, mais il a dit qu'avant de recevoir cette somme lui et un groupe d'amis avaient menacé M. Lafamme dans le comité.

M. Brissette

Eugène Brissette, un autre organisateur de M. Auger, a déclaré qu'il a remis un petit papier intitulé H. A. L. à quelque 20 personnes pour se rendre à l'assemblée du marché St-Jacques afin de faire rapport au comité. Ces personnes ne lui ont pas fait rapport à lui, mais à M. Lafamme. Il a juré qu'il n'avait jamais payé personne pour aller briser l'assemblée de M. Taschereau.

La cause se continue cet après-midi.

Dîner à M. J.-B. Lagacé

Des amis et des admirateurs offrent ce soir au "Cercle Universitaire" un dîner à M. Jean-Baptiste Lagacé, professeur d'histoire de l'art à l'Université depuis trente-cinq ans. Ce dîner a pour but de souligner l'honneur que l'Université vient de conférer à M. Lagacé en le faisant docteur honoris causa. On se souvient que c'est M. Lagacé qui, vendredi dernier à la cérémonie de la collation des grades, a remercié au nom des nouveaux docteurs honorifiques de langue française. L'assistance a particulièrement goûté le passage de son discours sur la "course au flambeau".

Vol de \$50,000

New-York, 2. (A.P.) — On apprend aux quartiers-généraux de la police que deux messagers de banque sont détenus sous l'accusation d'avoir volé la somme de \$50,000 en billets de banque et en valeurs mobilières.

Le Livre des Mystères

PAR LEO-PAUL DESROSNIERS
Mystère des attractions et des répulsions entre individus, mystère de la dispersion des familles, de quelques âmes paysannes, d'une âme d'artiste, — mystère des incompatibilités de nature, mystère de toute vie...
Sept longues nouvelles, par l'auteur de Nord-Sud, d'Ames et paysages.
Ce livre paraîtra ces jours-ci au Devoir. En vente chez l'auteur, 19 Butterfield, Ter. Ottawa, et au service de librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est.

La foudre tue treize personnes

Sofia, 2. (S.P.C.-Havas). — La foudre a tué treize personnes dans une partie de la Bulgarie, il y a quelques heures.

Le procès d'Armand Laflamme

Me Philippe Monette accuse M. Jargailles de s'être rendu coupable d'abus d'autorité — Le juge Cannon prie la foule de ne pas rire librement de M. Taschereau — Plusieurs témoins entendus — La cause se continue

Le procès d'Armand Laflamme, organisateur en chef de M. Henry Auger aux dernières élections provinciales dans Montréal-Saint-Jacques, se continue aux Assises. Il est accusé d'avoir troublé l'assemblée du premier ministre de la province, M. Taschereau, le 20 novembre dernier, au marché Saint-Jacques.

Alors que Me Philippe Monette attaquait rudement la Sûreté provinciale ce matin, Me Gérard Fautoux, procureur de la Couronne, s'est écrié: "Nous ne sommes pas ici au comité des comptes publics". A voir la foule rire de bon cœur quand on prononçait le nom de M. Taschereau et qu'on expliquait le piètre succès qu'il a obtenu à cette désormais fameuse assemblée, on se serait cru au comité des comptes publics et le juge Lucien Cannon lui-même a dû intervenir à certains moments pour demander à la foule des curieux de ne pas manifester son mépris à l'endroit de M. Taschereau quand il était question de lui, quand on prononçait son nom et qu'on relatait de quelle manière il a été tué le 20 novembre dernier au marché Saint-Jacques.

Le détective Foucreau

Plusieurs témoins ont été entendus ce matin. Le premier témoin a été le détective Foucreau, de la Sûreté provinciale. Il a déclaré que le mandat d'arrestation de Lafamme a été signé le 23 novembre et que le chef Louis Jargailles lui a ordonné de l'exécuter le 25 dans la nuit, entre 2 et 3 heures du matin. Me Philippe Monette a déclaré alors que la police provinciale procède de façon honteuse. La Sûreté provinciale, sous la conduite de Jargailles, se rend coupable d'abus d'autorité. C'est contre l'esprit de la loi et de la justice que de déferer l'arrestation d'un homme alors qu'on a un mandat d'arrestation contre lui et qu'on sait où le localiser. Jargailles, qui s'occupe activement de politique, a fait preuve de mauvais esprit quand il a attendu au 25 novembre pour arrêter le principal organisateur de M. Auger. Dans sa déposition le détective Foucreau a encore déclaré que vingt officiers de police se sont rendus arrêter l'accusé Lafamme qui était seul et qui n'a pas offert de résistance.

De leur propre chef

Après le témoignage du détective Foucreau, qui a déclaré encore qu'il n'y avait que 15 procurations signées par M. Henry Auger sur la personne de Lafamme au moment de son arrestation, plusieurs témoins ont déclaré qu'ils étaient allés à l'assemblée du marché Saint-Jacques de leur propre chef et que ce n'est pas l'accusé qui les a invités à se rendre à cette assemblée où ils ont protesté parce que ça leur disait de protester.

Il a travaillé pour Cohen

Un nommé Alphonse Bouliane a juré que Lafamme ne l'a pas engagé pour aller briser l'assemblée, mais c'est un M. Blouin qui l'a engagé et lui a promis \$2 pour briser l'assemblée. Le surlendemain de l'assemblée il a reçu \$2 pour son affidavit à la Sûreté provinciale. Le jour des élections ce témoin a travaillé pour un nommé Henri Lavioie, pour Josef Cohen et il a reçu \$8.50 pour sa journée.

Un témoin a reçu cinquante sous de l'accusé Lafamme, mais il a dit qu'avant de recevoir cette somme lui et un groupe d'amis avaient menacé M. Lafamme dans le comité.

M. Brissette

Eugène Brissette, un autre organisateur de M. Auger, a déclaré qu'il a remis un petit papier intitulé H. A. L. à quelque 20 personnes pour se rendre à l'assemblée du marché St-Jacques afin de faire rapport au comité. Ces personnes ne lui ont pas fait rapport à lui, mais à M. Lafamme. Il a juré qu'il n'avait jamais payé personne pour aller briser l'assemblée de M. Taschereau.

La cause se continue cet après-midi.

Dîner à M. J.-B. Lagacé

Des amis et des admirateurs offrent ce soir au "Cercle Universitaire" un dîner à M. Jean-Baptiste Lagacé, professeur d'histoire de l'art à l'Université depuis trente-cinq ans. Ce dîner a pour but de souligner l'honneur que l'Université vient de conférer à M. Lagacé en le faisant docteur honoris causa. On se souvient que c'est M. Lagacé qui, vendredi dernier à la cérémonie de la collation des grades, a remercié au nom des nouveaux docteurs honorifiques de langue française. L'assistance a particulièrement goûté le passage de son discours sur la "course au flambeau".

Vol de \$50,000

New-York, 2. (A.P.) — On apprend aux quartiers-généraux de la police que deux messagers de banque sont détenus sous l'accusation d'avoir volé la somme de \$50,000 en billets de banque et en valeurs mobilières.

Le Livre des Mystères

PAR LEO-PAUL DESROSNIERS
Mystère des attractions et des répulsions entre individus, mystère de la dispersion des familles, de quelques âmes paysannes, d'une âme d'artiste, — mystère des incompatibilités de nature, mystère de toute vie...
Sept longues nouvelles, par l'auteur de Nord-Sud, d'Ames et paysages.
Ce livre paraîtra ces jours-ci au Devoir. En vente chez l'auteur, 19 Butterfield, Ter. Ottawa, et au service de librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est.

La foudre tue treize personnes

Sofia, 2. (S.P.C.-Havas). — La foudre a tué treize personnes dans une partie de la Bulgarie, il y a quelques heures.

La Chine du Sud aurait déclaré la guerre

(Dernière heure)
Changhai, 2. (S.P.A.) — Des Chinois disent que le gouvernement de la Chine du sud a déclaré la guerre au Japon et au gouvernement de la Chine du nord.

Thomas a manqué au secret

(Dernière heure)
Londres, 2. (S.P.A.) — Le tribunal chargé d'établir si, ces mois derniers, il y a eu un manquement au secret relatif aux projets financiers déclare avoir constaté que M. J. H. Thomas, naguère secrétaire d'Etat aux colonies, a manqué à ce secret, avant la présentation du dernier budget aux Communes, et qu'il y a manqué pour s'assurer des bénéfices. Le tribunal exonère le fils de l'ex-ministre, M. Leslie Thomas, les anciens collègues et les imprimeurs.

Gazette maritime

50 océaniques et caboteurs dans le port

Loins de se ralentir, le trafic qui a marqué les débuts de la saison de la navigation se maintient très actif. On compte aujourd'hui même une cinquantaine d'océaniques et de caboteurs dans le port, dont 42 océaniques. La plupart de ces navires sont amarrés des quais et jetées de la rue McGill au bassin Victoria. Cette section demeure toujours le cœur du port.

Les cales du "Nascopie" se remplissent

Dans un mois environ, le navire Nascopie entreprendra sa croisière annuelle de 10,000 milles dans les eaux de la Baie d'Hudson et des régions arctiques. Le navire pavillon de la Compagnie de la Baie d'Hudson est amarré près du hangar n° 6-a. Chaque jour, il reçoit dans ses cales les produits les plus divers à destination des postes les plus reculés du nord du Canada.

Au succès de la "Queen-Mary"

Au bureau de la Compagnie Générale Transatlantique hier soir, les chroniqueurs maritimes, en compagnie du chef du bureau montréalais, M. Richard Faivre, et de ses collaborateurs, ont bu au succès de la Queen-Mary. Le paquebot français Normandie conserve jalousement son précieux ruban bleu. Néanmoins, le paquebot britannique arrivé pour la première fois à New-York hier a accompli une traversée qui en fait un concurrent dangereux pour la Normandie. Le personnel du bureau et les journalistes n'ont pas manqué non plus de supplier avec soin les chiffres officiels fournis par les agences de presse. Pour le moment, la gloire de la Normandie est indienne, si la Queen-Mary se taille de son côté une belle place au soleil.

Un abattoir à Québec

Québec, 2. (D.N.C.) — Par un vote de 3 à 2, le comité administratif a réglé une question qui avait été soumise déjà depuis plus d'un mois, celle de la construction d'un abattoir à Québec. Après avoir subi de sérieuses transformations, le projet adopté au comité, MM. les échevins L.-A. Martel, Jules Gingras et Hubert Simard ont voté pour, tandis que M. Bertrand et Dinan ont combattu vivement le projet.

Colons de Mont-Laurier

Québec, 2. (D.N.C.) — Le premier groupe de colons à se rendre en Abitibi cette année partira jeudi. Ce contingent vient de Mont-Laurier; il comprend treize colons qui vont s'établir dans le canton de Clermont-Rousseau. Le voyage se fera sous la direction d'un officier du ministère et du missionnaire-colonisateur.

L'état du député Ducharme

Québec, 2. (C.F.) — L'état de santé du député provincial de Lavolette, M. Romulus Ducharme, s'était un peu amélioré ce matin, au dire des autorités de l'hôpital Saint-Luc, bien qu'il eût passé une mauvaise nuit.

Afrique orientale

Nairobi (Kenya), 2. (S.P.A.) — Les gouverneurs de cinq colonies et territoires britanniques de l'Afrique orientale se réunissent aujourd'hui, à Dar-es-Salaam, pour discuter des questions de défense relatives aux colonies et territoires en question.

Blum rétablit le ministère de la défense nationale

Le futur président du Conseil en confierait la charge à Daladier — Le portefeuille des Affaires étrangères irait à Delbos — Composition probable du ministère Blum

Paris, 2 (S.P.A.) — Le futur président du Conseil, Léon Blum, a décidé de placer sous l'autorité d'un seul ministre les forces armées du pays — en d'autres termes, de rétablir le ministère de la défense nationale. On tient d'une source autorisée qu'il confie la charge à l'ex-président du Conseil, Edouard Daladier, chef des radicaux-socialistes, ministre de la défense, M. Daladier aura trois adjoints: M. Marc Rucart, pour les choses de l'armée, M. Césaire Campinchi, pour celles de la marine, et M. Pierre Cot, pour celles de l'aviation. M. Cot fut ministre de l'air dans le cabinet que M. Daladier forma en 1934. Il paraît que M. Daladier, ancien instituteur que ses intimes appellent le "taureau de la Gamargue", s'est tracé un programme qui comprend la nationalisation de la fabrication des munitions de guerre en vertu de laquelle l'Etat posséderait ses propres usines et aura une grande autorité sur les autres.

A l'ouverture de la première session de la nouvelle législature, hier, un député âgé de 76 ans, M. Antoine Salles, a dit à la Chambre: "Jamais la paix n'a semblé plus probable ou plus en péril qu'en ce moment. Des nations s'arment fébrilement."

Il se peut que M. Blum réduise à 12 le nombre des principales charges du cabinet. Les titulaires de ces charges auraient la collaboration de quelque 25 secrétaires et sous-secrétaires d'Etat.

M. Joseph Paul-Boncour, ministre d'Etat et délégué à Genève, céderait sa place à M. Camille Chauvins, radical-socialiste (qui était président du Conseil lorsque, en janvier 1934, l'affaire Stavisky éclata).

Mme Suzanne Lecorre deviendrait sous-secrétaire d'Etat à l'agriculture et, par suite, serait la première femme à faire partie d'un cabinet en France.

On sait que l'ex-président du Conseil, Edouard Herriot, a décidé de ne pas accepter le ministère des affaires étrangères, mais de poser sa candidature à la présidence de la Chambre. Le portefeuille des affaires étrangères irait à M. Yvon Delbos.

Les affaires étrangères auraient été jointes à celles des colonies et le futur titulaire de ce double ministère aurait l'aide de deux sous-secrétaires d'Etat.

Voici quelle serait, quant aux autres postes, la composition du cabinet Blum: intérieur, M. Roger Salengro, socialiste; justice, le sénateur Maurice Violette, socialiste; pensions, M. Albert Rivière, socialiste; travail, M. J.-B. Lebas, socialiste; travaux publics, M. André Morisset, socialiste; communications, M. Henri Sellier, socialiste; agriculture, M. Georges Monnet, socialiste; commerce, M. Max Hyams, socialiste.

Le cabinet Sarraut démissionnera jeudi, sans doute. M. Blum attendrait la démission de ce cabinet pour faire connaître la composition du sien.

Le mémoire de M. Fullerton

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Mercredi, 3 juin

Radio-Coloniale-France

19 mètres 68 — 15,244 kilocycles

Radio-Coloniale-France

Radio-ondes courtes

BERLIN — 3 p.m. — Nouvel aspect des villes allemandes

SCHENECTADY — 5.35 p.m. — Le sac de courtoisier

LONDRES — 7.25 p.m. — Les affaires étrangères

LONDRES — 9.40 p.m. — In Order of Appearance

WABC — 348.5 mètres — 860 kilocycles

8.45 a.m. Musique de salon

8.50 a.m. Musique de chambre Columbia

9.00 a.m. Musique de chambre Columbia

9.15 a.m. Musique de chambre Columbia

9.30 a.m. Musique de chambre Columbia

9.45 a.m. Musique de chambre Columbia

10.00 a.m. Musique de chambre Columbia

10.15 a.m. Musique de chambre Columbia

10.30 a.m. Musique de chambre Columbia

10.45 a.m. Musique de chambre Columbia

11.00 a.m. Musique de chambre Columbia

11.15 a.m. Musique de chambre Columbia

11.30 a.m. Musique de chambre Columbia

11.45 a.m. Musique de chambre Columbia

12.00 a.m. Musique de chambre Columbia

12.15 a.m. Musique de chambre Columbia

12.30 a.m. Musique de chambre Columbia

12.45 a.m. Musique de chambre Columbia

13.00 a.m. Musique de chambre Columbia

13.15 a.m. Musique de chambre Columbia

13.30 a.m. Musique de chambre Columbia

13.45 a.m. Musique de chambre Columbia

14.00 a.m. Musique de chambre Columbia

14.15 a.m. Musique de chambre Columbia

14.30 a.m. Musique de chambre Columbia

14.45 a.m. Musique de chambre Columbia

15.00 a.m. Musique de chambre Columbia

15.15 a.m. Musique de chambre Columbia

15.30 a.m. Musique de chambre Columbia

15.45 a.m. Musique de chambre Columbia

16.00 a.m. Musique de chambre Columbia

16.15 a.m. Musique de chambre Columbia

16.30 a.m. Musique de chambre Columbia

16.45 a.m. Musique de chambre Columbia

17.00 a.m. Musique de chambre Columbia

17.15 a.m. Musique de chambre Columbia

17.30 a.m. Musique de chambre Columbia

17.45 a.m. Musique de chambre Columbia

18.00 a.m. Musique de chambre Columbia

18.15 a.m. Musique de chambre Columbia

18.30 a.m. Musique de chambre Columbia

18.45 a.m. Musique de chambre Columbia

19.00 a.m. Musique de chambre Columbia

19.15 a.m. Musique de chambre Columbia

19.30 a.m. Musique de chambre Columbia

19.45 a.m. Musique de chambre Columbia

20.00 a.m. Musique de chambre Columbia

20.15 a.m. Musique de chambre Columbia

20.30 a.m. Musique de chambre Columbia

20.45 a.m. Musique de chambre Columbia

21.00 a.m. Musique de chambre Columbia

21.15 a.m. Musique de chambre Columbia

21.30 a.m. Musique de chambre Columbia

21.45 a.m. Musique de chambre Columbia

22.00 a.m. Musique de chambre Columbia

22.15 a.m. Musique de chambre Columbia

22.30 a.m. Musique de chambre Columbia

22.45 a.m. Musique de chambre Columbia

23.00 a.m. Musique de chambre Columbia

23.15 a.m. Musique de chambre Columbia

23.30 a.m. Musique de chambre Columbia

23.45 a.m. Musique de chambre Columbia

24.00 a.m. Musique de chambre Columbia

24.15 a.m. Musique de chambre Columbia

24.30 a.m. Musique de chambre Columbia

24.45 a.m. Musique de chambre Columbia

25.00 a.m. Musique de chambre Columbia

25.15 a.m. Musique de chambre Columbia

25.30 a.m. Musique de chambre Columbia

25.45 a.m. Musique de chambre Columbia

26.00 a.m. Musique de chambre Columbia

26.15 a.m. Musique de chambre Columbia

26.30 a.m. Musique de chambre Columbia

26.45 a.m. Musique de chambre Columbia

27.00 a.m. Musique de chambre Columbia

27.15 a.m. Musique de chambre Columbia

27.30 a.m. Musique de chambre Columbia

27.45 a.m. Musique de chambre Columbia

28.00 a.m. Musique de chambre Columbia

28.15 a.m. Musique de chambre Columbia

28.30 a.m. Musique de chambre Columbia

28.45 a.m. Musique de chambre Columbia

29.00 a.m. Musique de chambre Columbia

29.15 a.m. Musique de chambre Columbia

29.30 a.m. Musique de chambre Columbia

29.45 a.m. Musique de chambre Columbia

30.00 a.m. Musique de chambre Columbia

30.15 a.m. Musique de chambre Columbia

30.30 a.m. Musique de chambre Columbia

30.45 a.m. Musique de chambre Columbia

31.00 a.m. Musique de chambre Columbia

31.15 a.m. Musique de chambre Columbia

31.30 a.m. Musique de chambre Columbia

31.45 a.m. Musique de chambre Columbia

mercredi, 3 juin, à 10 h. p.m. avec l'orchestre d'André Durieux...

SOMMAIRE

MARDI, 2 JUIN

CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles

5.30 Concert diques

6.00 Bourses de Montréal et Toronto

6.15 Mid-Week Hymn Sing. NBC

6.30 En dinant

7.00 Mlle Pauline Wright, alto

7.15 Orch. Rex Battie

7.30 Nouveaux

7.45 Orch. Herring

8.00 Réve de valse, avec Mlle Jeanne Des-

8.15 Orch. Herring

8.30 Orch. Morgan

8.45 Orch. Herring

9.00 Orch. Herring

9.15 Orch. Herring

9.30 Orch. Herring

9.45 Orch. Herring

10.00 Orch. Herring

10.15 Orch. Herring

10.30 Orch. Herring

10.45 Orch. Herring

11.00 Orch. Herring

11.15 Orch. Herring

11.30 Orch. Herring

11.45 Orch. Herring

12.00 Orch. Herring

12.15 Orch. Herring

12.30 Orch. Herring

12.45 Orch. Herring

13.00 Orch. Herring

13.15 Orch. Herring

13.30 Orch. Herring

13.45 Orch. Herring

14.00 Orch. Herring

14.15 Orch. Herring

14.30 Orch. Herring

14.45 Orch. Herring

15.00 Orch. Herring

15.15 Orch. Herring

15.30 Orch. Herring

15.45 Orch. Herring

16.00 Orch. Herring

16.15 Orch. Herring

16.30 Orch. Herring

16.45 Orch. Herring

17.00 Orch. Herring

17.15 Orch. Herring

17.30 Orch. Herring

17.45 Orch. Herring

18.00 Orch. Herring

18.15 Orch. Herring

18.30 Orch. Herring

18.45 Orch. Herring

19.00 Orch. Herring

19.15 Orch. Herring

19.30 Orch. Herring

19.45 Orch. Herring

20.00 Orch. Herring

20.15 Orch. Herring

20.30 Orch. Herring

20.45 Orch. Herring

21.00 Orch. Herring

21.15 Orch. Herring

21.30 Orch. Herring

21.45 Orch. Herring

22.00 Orch. Herring

22.15 Orch. Herring

22.30 Orch. Herring

22.45 Orch. Herring

23.00 Orch. Herring

23.15 Orch. Herring

23.30 Orch. Herring

23.45 Orch. Herring

24.00 Orch. Herring

24.15 Orch. Herring

24.30 Orch. Herring

24.45 Orch. Herring

25.00 Orch. Herring

25.15 Orch. Herring

25.30 Orch. Herring

25.45 Orch. Herring

26.00 Orch. Herring

26.15 Orch. Herring

26.30 Orch. Herring

26.45 Orch. Herring

27.00 Orch. Herring

27.15 Orch. Herring

27.30 Orch. Herring

27.45 Orch. Herring

28.00 Orch. Herring

28.15 Orch. Herring

28.30 Orch. Herring

28.45 Orch. Herring

29.00 Orch. Herring

29.15 Orch. Herring

29.30 Orch. Herring

29.45 Orch. Herring

30.00 Orch. Herring

7.30 Nouvelles
7.45 Causette sur les Concerts symphon-

7.50 Nouvelles

8.00 Nouvelles

8.15 Nouvelles

8.30 Nouvelles

8.45 Nouvelles

9.00 Nouvelles

9.15 Nouvelles

9.30 Nouvelles

9.45 Nouvelles

10.00 Nouvelles

10.15 Nouvelles

10.30 Nouvelles

10.45 Nouvelles

11.00 Nouvelles

11.15 Nouvelles

11.30 Nouvelles

11.45 Nouvelles

12.00 Nouvelles

12.15 Nouvelles

12.30 Nouvelles

12.45 Nouvelles

13.00 Nouvelles

13.15 Nouvelles

13.30 Nouvelles

13.45 Nouvelles

14.00 Nouvelles

14.15 Nouvelles

14.30 Nouvelles

14.45 Nouvelles

15.00 Nouvelles

15.15 Nouvelles

15.30 Nouvelles

15.45 Nouvelles

16.00 Nouvelles

16.15 Nouvelles

16.30 Nouvelles

16.45 Nouvelles

17.00 Nouvelles

17.15 Nouvelles

17.30 Nouvelles

17.45 Nouvelles

18.00 Nouvelles

18.15 Nouvelles

18.30 Nouvelles

18.45 Nouvelles

19.00 Nouvelles

19.15 Nouvelles

19.30 Nouvelles

19.45 Nouvelles

20.00 Nouvelles

20.15 Nouvelles

20.30 Nouvelles

20.45 Nouvelles

21.00 Nouvelles

21.15 Nouvelles

21.30 Nouvelles

21.45 Nouvelles

22.00 Nouvelles

22.15 Nouvelles

22.30 Nouvelles

22.45 Nouvelles

23.00 Nouvelles

23.15 Nouvelles

23.30 Nouvelles

23.45 Nouvelles

24.00 Nouvelles

24.15 Nouvelles

24.30 Nouvelles

24.45 Nouvelles

25.00 Nouvelles

25.15 Nouvelles

25.30 Nouvelles

LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Germaine BERNIER

LETTE DE FADETTE

Tous les fiancés qui s'aiment se quittent à regret, cherchent toutes les occasions de se rencontrer et soupirent après le jour qui les unira pour toujours.

Quand leur rêve est réalisé et que l'amour a transformé leur vie, sont-ils heureux enfin? Comprenez-ils que chaque jour de leur vie est unique et que, lorsqu'il aura disparu dans le sommeil de la nuit, il ne reviendra plus jamais?

On voit trop de fiancés heureux et trop de jeunes ménages mécontents pour croire que tous savent apprécier le bonheur de s'aimer et de vivre ensemble.

Il y en a cependant, mais ils sont rares, parce que, la première grisette passée, bien peu se contentent de ce qu'ils ont. Ayant atteint le but attendu avec tant de ferveur, ils recommencent à attendre mieux ou autre chose, et je parle là, surtout, de la jeune femme.

Le mari, absorbé par un travail sérieux, assagi par la conscience de ses responsabilités nouvelles, jouit de douces joies de ce foyer tout neuf et chaud de tendresse. Il y a si longtemps qu'il a des installations de hasard et peu confortables que sa petite maison, fruit de ses économies et de son travail, lui paraît un paradis.

Et il est encore à admirer ses meubles et ses tentures, que sa femme a commencée de jeter un coup d'oeil d'envie chez la voisine ou l'amie plus riche et plus élégante.

Dès ce moment, elle sent moins la joie qui devrait habiter chez elle avec l'amour, son humeur est moins égale, elle se plaint de la monotonie de ses occupations, elle ne se donne pas toute à sa tâche quotidienne et, surtout, sans le savoir, elle a mis au second rang ce grand amour qu'elle prétendait avoir et elle s'occupe plus d'elle-même que de son mari.

Et voilà que, par sa faute, le beau bonheur s'obscurcit, s'émiette parce qu'au lieu de jouir du présent et de garder son précieux trésor, elle regarde ailleurs et rêve autre chose... plus d'argent, une auto, du plaisir, du luxe, etc.

Le mécontentement s'installe dans son coeur mesquin et la pauvre petite folle vit comme temporairement et sa vie s'en trouve rétrécie, amoindrie, et au lieu de donner la joie promise à son fiancé, elle lui sert sa maussaderie et son amertume.

Fort heureusement, des jeunes femmes plus sages, ayant prévu exactement la vie qui leur est faite par l'amour et le travail de leur mari, s'installent solidement dans leur bonheur, se donnent au présent complètement, avec entrain et courage, et les résultats sont étonnants!

Certes, le désir des jeunes d'améliorer leur position est légitime, mais il faut que ce désir soit une espérance dont le rayonnement embellit leur existence et non l'ambition fiévreuse qui jette son ombre sur les douceurs du présent et empêche de les apprécier.

Aimer sa vie, son milieu, son travail, remplir sans défaillance ses devoirs immédiats, c'est le secret des vies heureuses et c'est aussi le secret du succès, qui fuit les mécontents et les pessimistes, puisqu'ils n'ont ni courage ni espérance. Le succès attend ceux qui ont confiance en eux et qui, joyeux et vaillants, ne cessent d'espérer qu'ils réussissent.

Le courage et la joie se changent en une force qui se communique à ceux qui en manquent, et la vraie femme doit être une source sans cesse renouvelée de confiance et d'énergie pour son mari. Elle crée autour d'elle l'atmosphère stimulante où il se repose et d'où il repart avec un nouvel élan.

Certaines femmes ne sont gaies et aimables que lorsque tout va sur des roulettes: arrivent les contrariétés, elles ne savent pas les supporter sans en faire ressentir le choc et l'ennui à toute la maison.

C'est de la lâcheté et de la maladresse: étant donné que l'on est aimée dans la mesure où l'on se rend aimable, elles risquent fort de voir l'affection diminuer autour d'elles. On a vu le plus grand amour être miné et finalement détruit par les jérémiades des unes, les exigences des autres, les innombrables caprices et la mauvaise humeur d'un grand nombre.

S'il y a peu d'amours durables, c'est que, rarement, l'amour est assez profond pour dominer l'égoïsme, vaincre le caractère et éviter toutes les peiteses.

L'amour est indulgent, patient, prévenant et généreux. Quand il n'est pas tout cela, il n'est qu'une chimère et vous savez ce que durent les chimères?

FADETTE

LE PETIT TAILLEUR TOUJOURS CHARMANT



Housman et Virgile

L'illustre latiniste et poète, Alfred Housman, qui vient de mourir, était un professeur austère et sans rayonnement sur ses élèves.

Cependant, un matin de mai 1914, quand il eut commenté et disséqué l'ode de Virgile, Diffugere nives, reduant iam gramina campestria... son auditoire eut la surprise de l'entendre dire: "Maintenant nous allons consacrer les dernières minutes de cette leçon à la poésie de cette ode que je considère comme la plus belle de toute la littérature antique." Et d'une voix qu'on ne lui connaissait pas, il la déclama, d'abord en latin puis dans une traduction anglaise dont il était l'auteur.

Quelques pensées de René Bazin

Qu'il nous faut de choses pour vivre, à nous qui mourons de si peu!

Après la pluie, les parfums s'épanchent. Vous souvenez-vous de ces acacias en fleurs dont l'odeur chaude passait par souffles sous les arbres du jardin encore chargés des gouttes d'eau? Ainsi des âmes, quand elles ont pleuré, un parfum pénétrant, un encens de prières monte à Dieu.

Il faut beaucoup de volonté pour obéir.

Le monde change d'aspect quand on arrive à ne plus considérer les hommes que comme des âmes en route vers leurs destinées éternelles.

Monogramme royal

En Grande-Bretagne, il est d'usage de marquer au chiffre du souverain régnant tous les objets ayant un caractère officiel, de par leur provenance ou leur destination. Un régime entraîne donc la transformation d'un nombre incalculable de choses, depuis les papiers de tous genres émanant de l'administration et dont l'en-tête porte l'auguste monogramme jusqu'aux sacs postaux, en passant par les insignes régimentaires et tout ce qui, de près ou de loin, dépend de la couronne.

Le dessin du monogramme ayant reçu l'approbation du roi, des quantités d'industries vont recevoir des commandes importantes. Les papeteries, les ferronniers, les maçons, bien d'autres encore, ne manqueront pas de travail et, dans quelques temps, on verra partout, outre-Manche, le chiffre couronné: E VIII R.

Exposition à l'école ménagère régionale

DE SAINT-JACQUES DE MONT-CALM, LES 6, 7 ET 8 JUIN PROCHAINS

Les Soeurs de Sainte-Anne invitent les amateurs des arts domestiques à visiter l'exposition des travaux de leurs élèves et encourager, par le fait même, la jeune fille canadienne-française à se livrer à l'étude de la science ménagère au sein d'un atelier où elle aura la sincère admiration: "L'art de faire des heureux".

Seront exposés à la section de coupe et confection: robes, manteaux, chapeaux, lingerie de dames. Arts d'agencement: tricots nouveaux et variés, tapis artistiquement brodés, tapisseries au petit point, franges au macramé, broderie.

Section du tissage: couvertures d'auto, couvertures réversibles, couvertures et draperies assorties (soie et laine) étoffes à paquets et à habits pour messieurs, étoffes à costumes pour dames: robes et manteaux, nappes en toile, tapis et catalogues à modèles conventionnels.

Section de l'artisanat: étains et cuirs repoussés, meubles d'art (teints et décorés) par nos élèves, paysages à l'huile, pastels et modèles au pochoir.

Bienvenue respectueuse à tous les amis de l'éducation ménagère.

Partie de cartes

Il y aura une partie de cartes, au profit d'une oeuvre franciscaine, mercredi, le 3 juin, à 2 h. 15 de l'après-midi, à la salle du Sacré-Coeur, angle des rues Ontario et Plessis, sous la présidence d'un R. Père Franciscain.

Chaque est priée d'apporter cartes et crayon. Pour informations: s'adresser à Mlle A. Dionne, tél. Wilbank 2464.

Les matinées symphoniques

LES PRIX AUX ENFANTS

Voici la liste des prix décernés aux écoliers lors de la sixième et dernière matinée symphonique à l'Ecole du Plateau, samedi: LE PALMARES

1ère catégorie: écoliers jusqu'à 10 ans: Mlle Denise Grenier, 10 ans, 1er prix, \$25, offert par M. Wilfrid Pelletier; Mlle Thérèse Laramee, 10 ans, 2e prix, \$15, offert par M. Ernest Tétreau; Mlle Michèle Dubrue, 9 ans, 3e prix, \$5, offert par Mme Athanasie David; Mlle Gisèle Salme, 10 ans, 4e prix, \$5, offert par Mme J.-E. Perrault.

2e catégorie: écoliers de 10 à 14 ans: Mlle Madeleine Grenier, 14 ans, 1er prix, \$25, offert par la "Presse"; Mlle Françoise Béique, 13 ans; 2e prix, \$15, offert par M. Ubald Boyer; Mlle Jacqueline DesRoches, 13 ans, 3e prix, \$5 offert par Mlle Hélène Grenier; Mlle Blaindine Gosselin, 12 ans, 4e prix, \$5, offert par le comité des Concerts Symphoniques.

3e catégorie: écoliers de 14 à 18 ans: Mlle Yvette Naubert, 17 ans, 1er prix, \$25, offert par Dupuis Frères; M. Marcel Mineau, 16 ans, 2e prix, \$15, offert par M. Jean-C. Lallemand; Mlle Florence Coute, 15 ans, 3e prix, \$5, offert par le comité; Mlle Gabrielle Iza, 4e prix, \$5, offert par le comité.

Le prix Edmond Archambault, de \$50, a été remporté par M. Guy Bertrand, 17 ans, élève du Mont-Saint-Louis. Deux mentions honorables ont été accordées à M. Paul-Emile Salvas et à la petite Marie Bertrand. Près de 80 candidats s'étaient inscrits pour le concours Archambault. Le jury, qui eut fort à faire, était composé de Mlle Annette Doré, Mme Annette LaSalle-Leduc, Mlle Gilberte Martin et Mme Martine Hébert-Duguay.

Les élèves de Mlle Marier

C'est à la salle du Mont-Saint-Louis que les élèves de Mlle C. Marier seront entendus en récital cette année. Pour le 2 juin, le programme comprend des extraits d'opéra présentés avec mise en scène d'Albert Roberval, et plusieurs numéros de concert. Le 4 juin: "La Vierge", de Massenet, sera donnée avec les distributions suivantes: 1er acte, l'Annonciation: la Vierge: Mlle Berte Prou; l'ange Gabriel: Mlle Dolores Droid; 2e acte: Le miracle des noces de Cana: la Vierge, Mlle Florence Larivière; Jésus: M. Romain Crépeau; l'hôte: M. Philippe Crépeau; des Galiléennes: Mlles Marguerite Lambert et Cécile Van Delle. 3e acte, le Vendredi Saint: la Vierge, Mlle Florence Larivière; Jésus: M. Romain Crépeau; Marie-Salomé: Mlle M.-A. Blanchard; Marie-Madeleine: Mlle Françoise Servère; Jean: M. Paul Aubry; Simon: M. Germain Philie. 4e acte: l'Assommoir de la Vierge: la Vierge: Mlle Florence Larivière; et un choeur d'anges: les jeunes filles du studio.

Au piano d'accompagnement, Mlles Mance Duplessis et Jeanne Servère, secondées par Mlle Germaine Moineau, violoniste, et M. Lucien Palaccio, clarinetiste. La mise en scène est réglée par M. Albert Roberval, et le spectacle sera dirigé par M. Louis Bourdon, qui chantera le "Notre Père" de Haendel, après le premier acte.

(Communiqué)

"Le songe d'une nuit d'été"

A LA SALLE SAINT-SULPICE

Les élèves adultes des classes de diction et d'art dramatique du Conservatoire National de Musique, sous la direction de leur professeur, madame Jean-Louis Audet, donneront leur récital annuel, à la salle Saint-Sulpice, le jeudi soir, 18 juin.

À cette occasion, les élèves joueront l'amusante adaptation que l'auteur bien connu, Henri Ghéon a faite du "Songe d'une nuit d'été", de Shakespeare.

Cette comédie, en 3 actes, où le fantastique voisine le réel, élément comique — le rêve et la poésie, sera donnée dans des décors ravissants créés spécialement pour "Le songe d'une nuit d'été", par Jacques Pelletier.

Voici la liste des gagnants de prix.

LA PETITE MAISON...

située au rez-de-chaussée chez Eaton

Elle contient une variété d'objets de la petite industrie du Canada français, recueillis dans tous les coins de la province. Venez y choisir les cadeaux que vous destinez à vos amis préférés.

T. EATON CO. Limited DE MONTREAL

Concerts Initiation à la Musique Symphonique

La dernière matinée d'écoliers de la saison a été donnée, samedi après-midi, par la Société des Concerts Symphoniques, devant un auditoire aussi nombreux qu'enthousiaste. Ces sortes de concerts, qui se continueront la saison prochaine, sont plus que d'une utilité évidente; ils sont de nécessité absolue, surtout depuis que la radio a mis à la portée de tous les chefs-d'oeuvre de la musique.

On peut aimer d'instinct la musique sans en connaître les rudiments, mais ce n'est qu'un plaisir primitif et passager. Ajoutez-y la connaissance des différents instruments de l'orchestre et, ce qui viendra plus tard, des premiers principes de la théorie, et vous combinerez le plaisir des sens avec celui de l'esprit, qui peut suivre l'idée du compositeur à travers ses différentes expressions comme on saisit la pensée d'un interlocuteur qui parle dans une langue avec laquelle on est familier.

La prochaine génération, qui a eu l'avantage de cette initiation, saura distinguer entre ce qui est réellement beau et ce qui ne l'est que superficiellement et n'aura pas pour des oeuvres banales ou médiocres une admiration aveugle, ce qui est trop souvent le cas.

Les matinées précédentes, qui portèrent sur l'initiation aux instruments, ont déjà donné des fruits et les enfants qui les ont suivies savent déjà reconnaître la différence entre les divers instruments qui forment l'orchestre symphonique, ce qui leur donne déjà un avantage sur bien des grandes personnes. On serait surpris, en effet, de voir combien nombreux sont ceux qui, même dans le public qui va au concert, ne savent pas ce qu'est un basson ou un cor anglais.

M. Wilfrid Pelletier sait donner à ses explications plus qu'un intérêt théorique et les enfants les écoutent avec attention. Il faut dire aussi que l'orchestre gagne en homogénéité à chaque concert, et les faiblesses que l'on a remarqué au début de la saison disparaissent peut-être peu. Si le cor anglais n'a pas semblé très juste au commencement de l'ouverture du Vaisseau Fantôme, il y a à cela une explication bien simple. Les instruments ne gardent pas d'un soir à l'autre le même diapason et celui-ci s'élève à mesure que l'instrument se réchauffe, sous les doigts de celui qui le joue; or, si un instrument quelconque, particulièrement parmi les bois, n'est pas employé pendant un certain temps, il reste froid et garde son diapason initial, tandis que les autres ont changé pendant ce temps.

Le programme de samedi avait été choisi par les écoliers qui ont montré du goût et une préférence marquée pour la musique à programme. Les ouvertures du Carnaval Romain et du Vaisseau Fantôme, un mouvement de la deuxième symphonie de Rachmaninoff, la Valse Triste de Sibelius et le Vol du Bourgeois furent applaudis comme ils le méritaient, tandis que les Scènes Mésaques, d'Henri Miro, furent très appréciées. Une surprise très appréciée fut la Manécanterie des Petits Chanteurs d'Hochelela qui, sous l'habile direction du Frère Séverin, chantait quelques choeurs, dont deux extraits d'une délicieuse Symphonie vocale de Marc de Ranse.

Une séance de fin d'année ne serait pas complète sans distribution de prix, et M. Pelletier remit aux jeunes lauréats des différents concours les récompenses qu'ils avaient gagnées.

Voici la liste des gagnants de prix.

A VENDRE

Voiturette de bébé en acier, non pliante, presque neuve, subaine. 305 rue Guizot. DU. 0982.

par ordre de mérite: 1ère catégorie, écoliers jusqu'à 10 ans: Denise Grenier, Michèle Dubrue et Gisèle Salme. 2e catégorie, de 10 à 14 ans: Madeleine Grenier, Françoise Béique, Jacqueline DesRoches et Blaindine Gosselin. 3e catégorie, de 14 à 18 ans: Mlle Yvette Naubert, M. Marcel Mineau, Mlle Florence Coute et Mlle Gabrielle Iza. Le prix Edmond Archambault a été remporté par M. Guy Bertrand et deux mentions honorables furent aussi accordées à M. Paul-Emile Salvas et à la petite Marie Bertrand.

Remain Octave PELLETIER Pour le beau livre: "Sur le chemin"

PAR UNE EDUCATRICE CANADIENNE (Lettre ouverte à un ami) Cher monsieur et ami. Ma vieille mère — elle n'a que 89 ans! — vient de lire Sur le chemin, que vous avez bien voulu m'adresser en me demandant de vous dire ce que j'en pense... Le livre lu elle m'a simplement dit: C'est bien beau! sans avoir, pour le juger ainsi, évoqué Goethe, Sénèque, Cicéron, Horace, Publus, Cyrus, ni même le Livre des Proverbes... n'étant pas, comme l'abbé Henri Jasmin, professeur à l'Université de Montréal. Son verdict, toutefois, est identique. Et, après avoir parcouru moi-même ces pages simples et édifiantes, bien écrites, mais trop brèves, je me suis dit comme elle: c'est bien et beau! Et c'est ainsi parce que c'est vrai, le message, toujours compliqué, étant le contraire du bien et du beau.

Cette appréciation n'infirme en rien, évidemment, la judicieuse mise au point de l'abbé Groulx: qu'il y a là, moyennant une psychologie plus poussée des personnages en scène, et des aventures plus piquantes en des milieux plus divers, le plan d'un roman recherché par ce qu'on est convenu d'appeler "le grand public". — Mais à quel bon! L'auteur a atteint son but! "Avec un sens pratique dont il faut vous louer, vous ne vous contentez pas d'exprimer les principes qui doivent régir le choix d'un état de vie. Vous les faites vivre en deux acteurs qui les comprennent, les discutent et en tirent les conclusions", déclare à l'auteur le R. P. Louis Lande, S.J., qui s'y connaît. Et il me plaît singulièrement de faire mienne cette haute appréciation.

Je me demande si les romans si fouillés — et parfois si dangereux — de Paul Bourget, ont mis "sur le chemin" plus d'âmes que cette belle "histoire vécue". Et Louis Vuellot n'a-t-il pas relevé le défi — et avec quel succès! — d'écrire un roman dont l'aventure se "renfermerait" dans un salon. Le drame dans un personnage, le personnage dans un monologue, et que ce serait assez pour dérouler une page émouvante du coeur humain? Et qui n'a lu et relu ce chef-d'oeuvre: "Corbin et d'Aubeccourt"? Inutile d'ajouter, cher monsieur et ami, que je ne prétends faire ici aucune comparaison, ni établir un parallèle entre ces auteurs...

Je vous livre, au fil de la plume, impressions et réflexions telles qu'elles me sont venues à la lecture de ces cent pages.

Sur le chemin devrait se trouver dans toutes les bibliothèques publiques, paroissiales ou privées, et dans tous les foyers. Il y fera du bien. Cordialement votre en N.-S. Arthur LACASSE, prtre. En vente au Service de Librairie du Devoir, au prix de \$35s franco.

Exposition des travaux ménagers

DE L'ECOLE MENAGERE REGIONALE DE SAINT-JACQUES DU 7 AU 14 JUIN

Dans les salles et au nouveau parloir du couvent, le 7 juin prochain, aura lieu l'exposition des travaux ménagers et confectionnés durant l'année 1935-36, par les élèves du cours spécial ménager, les Normaliennes, les élèves du pensionnat et les garçons du Jardin de l'Étange.

Travaux de toutes sortes: Art culinnaire, tissage, couture, tricots, raccommodage, broderie et découpage du bois, seront étalés aux yeux des visiteurs.

Le dimanche, 14 juin, vers les 2 heures de l'après-midi, à la salle de réception, remise des diplômes ménagers et d'agriculture.

Respectueuse et cordiale invitation à tous ceux qui daignent s'intéresser à notre couvent et à nos progrès de ses élèves.

Une pluie de poissons

Un extraordinaire phénomène météorique a été constaté l'autre après-midi dans la région de Florence. Le ciel s'est soudain obscurci et des éclairs ont déchiré l'espace, soulignés de coups de tonnerre et suivis d'une pluie torrentielle accompagnée de grêle.

Une trombe termina ces perturbations. Durant quelques minutes, on vit tournoyer dans l'espace les objets les plus divers, mêlés à des branches d'arbres, à des briques, à des tuiles, à des vantaux de portes, à des caisses, à des pois... Et puis, le ciel s'éclaircit légèrement, éclairci, on vit en l'air d'innombrables poissons, poissons de rivière et poissons d'étangs, poissons volants, mais sans ailes, que seule la bourrasque portait... La trombe, en passant sur l'Arno et quelques autres ruisseaux, et sur les lacs de la vallée, avait aspiré, avec l'eau, tous les poissons qui s'y trouvaient. Cette manne providentielle a permis aux villageois de la vallée de commémorer dignement, et sans bourse délier, la célébration du Carême...

Un extraordinaire phénomène météorique a été constaté l'autre après-midi dans la région de Florence. Le ciel s'est soudain obscurci et des éclairs ont déchiré l'espace, soulignés de coups de tonnerre et suivis d'une pluie torrentielle accompagnée de grêle.

Chiens voleurs

Il y a quelques jours, dans une rue de Paris, à la tombée de la nuit, deux jeunes chiens folâtraient, et leur maître, un homme parfaitement correct, suivait avec attention leurs ébats joyeux.

Une passante approchait. Il s'iffla doucement. Le plus gros des chiens fit alors vers lui un bond tel qu'il culbuta dans son élan la passante, son sac et son parapluie... On s'empressa autour d'elle. Cependant, le deuxième chien, continuant à gambader furieusement, créait une confusion générale. Quand la malheureuse femme put se relever, elle retrouva bien son parapluie, mais le sac avait disparu. Les chiens, également, d'eux-mêmes, et le jeune homme qui les avait si bien dressés. Ce genre de vol à la bousculade n'était jusqu'ici pratiqué que par des bipèdes. Que va-t-on devenir si nos compagnons à quatre pattes s'en mêlent, habitués dès leurs plus jeunes âge par quelque mauvais garçon à considérer le vol comme une manière de jeu tout à fait naturel, divertissant et aimable

irréprochable et d'une éducation parfaite d'homme du monde, habile en affaires si l'on en jugeait par la prodigalité royale de ses dépenses, artiste, très intelligent, très adroit dans ses paroles, de commerce agréable et d'humeur égale.

Pourquoi tant de qualités ne parvenaient-elles pas à éveiller la confiance? Nicole se demandait la raison de son recul involontaire devant le mystère de cette âme masculine, tandis que, la conférence finie, — enfin! — Une toute jeune pianiste, vêtue d'or, avec une puissance d'orchestre, "L'Amour sorcier" de Falla.

Le projecteur enveloppa soudain d'une lumière mauve, d'un effet curieux — et joli! — le visage juvénile, les bras nus et les petites mains qui avaient tant de force et de talent.

— Nicole, vous n'avez pas froid? jeta Mme Anseau, qui était très frioleuse; on géle, ici.

— Voulez-vous, madame, que l'essai de gagner le vestiaire et votre manteau? proposa Daviel, à voix basse.

— Oh! non! cela dérangerait tout le monde. Soyez sans crainte, je vais m'organiser.

Et, sans façons, avec une désinvolture preste, elle attira vers elle une vieille étoffe de soie, échantillon d'antiquaire, qui recouvrait une crédence, à portée de sa main. En quelques gestes précis, elle la plaçait sur ses épaules, au grand amusement de ses compagnons qui étouffèrent un contagieux fou rire.

— A peine l'étoffe avait-elle froissé au passage une dame, un peu surprise, et Suzanne Anseau reprit sous ce manteau d'emprunt son air distingué et correct pour écouter un violoncelliste très applaudi.

Puis ce fut le tour d'une chanteuse espagnole, point jolie, mais d'un visage mobile et d'une voix si prenante que les mélodies qu'elle interprétait devenaient saisissantes d'expression. Les danses étaient réservées pour la seconde partie du programme: c'était l'entr'acte.

Vite, Suzanne Anseau replaça l'étoffe bienfaisante et elle se mit en devoir, ainsi que ses compagnons, de visiter "les lieux".

Dans le hall, et sur le grand escalier, c'était un mouvement soudain, un bruissement soyeux, une rumeur de voix nuancées et d'exclamations admiratives pour la plupart...

Derrière Nicole, Daviel montait à la galerie. Mme Anseau immobilité en bas par une rencontre. Comme à la Vente du Livre, le jeune homme constatait, avec satisfaction, le succès évident de sa compagnie qui avait un charme d'apparition dans l'envolement vaporeux de ses volants de tulle, d'un gris d'argent très pâle.

— Vous avez l'air d'une fée, lui avait-il jeté en plaisantant. Mais, au fond de lui-même, il pensait que cette petite pourrait bien être la fée bienfaisante de son existence solitaire et complexe, dont très peu, à Paris, connaissaient les bas-fonds.

Il avait l'impression que l'attirance exercée sur lui par Nicole était faite d'un respect involontaire pour cette pureté d'âme qui l'étonnait et le charmait, lui qui en était si loin! Pour la première fois, il n'essayait pas de réagir. Au contact de

Feuilleton du "Devoir"

L'AUTRE MIRACLE par HENRI ARDEL

16. (Suite) Au milieu du hall s'ouvrait le monumental escalier de bois sculpté qui conduisait à la galerie. Mais l'enthousiasme du trio fut à son comble en pénétrant dans l'immense patio, transformé, pour ce soir-là, en salle de spectacle, l'estrade portant le piano à queue disposés dans un des angles. A mi-hauteur, sous le plafond vitré qui remplaçait le ciel ouvert de jadis, s'épanouissait, soutenu par le jet des colonnades, un somptueux bas-relief de la Renaissance espagnole. La dentelle de pierre, d'une richesse inouïe, encerclait une quarantaine de médaillons où étaient sculptés les bustes, presque grandeur nature, de François Ier, Charles-Quint, leurs épouses et les seigneurs de la cour. Ce bas-relief formait la rampe d'une galerie circulaire où se massait déjà la chorale féminine, réunie ce soir-là. Comme à une corrida, elles avaient laissé pendre, sur la pierre, leurs châles éclatants dont les tons rivalisaient la blancheur des bras et des épaules, à peine voilés par la dentelle de la mantille noire. Les visages souriaient, jeunes pour la plupart, souvent jolis: les types de Françaises blondes prenant une séduction inattendue,

la jeune fille, il se sentait meilleur et se surprenait à soupirer: "Avec elle, peut-être serais-je capable de devenir tout autre!"

Mais, bien vite, le vieil homme — car Daviel, déjà, était un vieil homme! — reprenait le dessus.

Orphelin de mère, pourvu d'un père qui ne songeait qu'à ses plaisirs personnels et refusait à son fils tout appui moral et presque tout subsiste, il avait vécu seul, à Paris, au hasard des rencontres, dès sa sortie d'un dur internat en province.

"Il a sa grand-mère pour s'occuper de lui", se disait M. Daviel, fort épris d'une femme peu intéressante qu'il songeait à épouser.

Or, il se trouvait que Robert était le "chouchou" d'une très vieille grand-mère qu'il savait manier avec une habileté câline et amusante qui ravissait la vieille dame.

Habitué à la dissimulation et au mensonge, il lui racontait mille boniments qu'elle ne mettait pas en doute un seul instant.

(à suivre) Ce journal est imprimé au n. 430 rue Notre-Dame est, à Montréal par l'imprimerie Dupuis et a responsabilité limitée, gérée par M. Georges Pelletier, directeur-gérant.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que les lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec cette authenticité. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

Après 1837...

QUAND EST-CE QUE L'ON INTERVIENDRA?

M. le directeur, Le Devoir.

Cette phrase est dans toutes les bouches et il n'y a rien d'étonnant, si l'on se rappelle les déclarations déjà faites depuis que la session est commencée.

Nous en sommes rendus qu'il n'y a plus de têtes dirigeantes à Québec; tout le monde est maître, contre-maître, caissier, etc., c'est-à-dire que chacun se fait servir à volonté: contrats sans autorisation, fonds sans autorisation, et de plus un compte rendu.

N'est-ce pas que l'on peut bien lire: "Quand est-ce que l'on interviendra?"

Au-dessus du premier ministre, il y a le lieutenant-gouverneur. Ayant des preuves irréfutables d'abord que le gouvernement actuel n'est pas l'élite du peuple, de plus les témoignages rendus à la Commission, d'enquête sur les comptes publics prouvant chaque jour qu'il y a eu pillage et mauvaise administration, est-ce qu'il ne serait pas temps pour le lieutenant-gouverneur d'intervenir et de fermer la taverne?

Donnez au peuple une autre élection et vous verrez le changement demandé à grands cris se faire en vitesse.

La loi dit que l'on ne peut se faire justice soi-même; par conséquent que l'autorité agisse, et le plus tôt possible. Si l'on retarde trop, que peut-il arriver?

On sait ce que dit et pense en ce moment le peuple. Il y a en 1837, il pourrait bien y avoir une reprise, en 1937.

NOEL ENGAV.

N.D.L.R.— Le lieutenant-gouverneur ne peut pas lui-même déclarer des élections, ni les fixer.

Cessions d'emprunter!

Montréal, 29 mai, 1936 Monsieur Louis Dupire, Rédacteur au Devoir, Montréal.

Cher Monsieur, Vous publiez récemment un article sous la manchette "On la jette et on l'empoisonne", parlant du Montréal. Vous devez certainement avoir réussi à empoisonner beaucoup de monde! Et pourquoi pas? Il y a si longtemps qu'on nous jette qu'un sursaut paraît de temps en temps à autre. Badinage à part, vous avez raison sur toute la ligne, sauf que cependant vous ne voyez sûrement pas le pire.

Nous sommes accablés à la faillite, et ne voulons pas le voir ni le lire croire sous prétexte que notre crédit en souffrirait. Ne croyez-vous pas que la crainte de la maladie vaut mieux que l'illusion de la santé quand l'issue de la maladie sera fatale si remède n'y est apporté? Cette illusion ne nous conduira pas bien loin. La faillite du crédit de la cité est imminente à moins que remède immédiat ne soit apporté à la gestion de ses affaires, lequel donnerait à espérer crédit et réputation.

Quant à la nécessité de continuer à illusionner le public pour continuer le régime de l'emprunt, vraiment je n'en vois pas le bien-être. Nous crevons d'emprunt, ne voyez-vous donc pas? Arrêtons-nous donc d'emprunter pendant quelques années. Créons un répit qui permettra aux valeurs immobilières de recouvrer une bonne partie de leur valeur inscrite au bilan d'évaluation, et assez grande pour maintenir l'édifice de crédit actuel d'abord, et le consolider; et ensuite il sera temps d'aviser à cet égard.

Si nous agissions de cette manière, ne voyez-vous pas que le

crédit de la cité en bénéficierait immédiatement au point que le seul effet utile que nous désirons pour le moment, celui d'abaisser le taux d'intérêt de nos charges financières, se réaliserait comme par enchantement.

Pour vous édifier, voici la situation des charges financières qui grèvent la propriété immobilière, telle qu'elle nous est révélée par les chiffres officiels.

Table with financial data: Valeur immobilière imposable, Dette consolidée, Dette flottante, Dette sur arrérages, Moins fonds d'amortissement, Dette nette, Commission scolaire, Commission catholique, Commissions protestantes, Commission métropolitaine, Hypothèque légale sur la propriété foncière, etc.

Ce calcul est étayé sur le rôle de la valeur immobilière imposable de \$930,000,000 laquelle est absolument fantaisiste. J'en appelle à tous ceux qui transigent en immeubles. J'en appelle à l'enregistrement de transferts d'immeubles depuis 5 ans pour le prouver.

La vérité est que les ventes au prix fixé par l'évaluation de la ville sont l'infime exception, et que la règle générale au contraire, est que les ventes ne sont certainement pas à plus en moyenne, à la limite supérieure de 60% de cette évaluation, en tenant compte, bien entendu, d'autres éléments que les prix de vente enregistrés parce que la plupart sont pour des ventes contre la créance hypothécaire, dont il est tenu compte pour arriver à cette moyenne.

La moyenne des prix de ventes enregistrés est considérablement en-dessous de cette moyenne. Un grand nombre de lots vacants sont même offerts sans autre paiement que la charge d'assumer les taxes futures. Il en résulte que le calcul ci-haut de l'hypothèque légale qui frappe les immeubles à Montréal, doit subir les corrections suivantes, pour se baser sur des valeurs assurément supérieures à l'offre et à la demande présente:

37.7% du rôle d'évaluation devient 61.75%. Dans le cas des catholiques 42.2% pour cent, en moyenne, devient 70.05%.

Le septième centenaire de la canonisation de sainte Elisabeth

Belle cérémonie de clôture des fêtes à l'Oratoire Saint-Joseph, dimanche

C'est le jour de la Pentecôte 1235 que fut canonisée par le Pape Grégoire IX, dans le couvent des Dominicains de Pérouse, celle qui est la patronne des Dames de Charité et la modèle des Soeurs du Tiers-Ordre de saint François, sainte Elisabeth, princesse de Hongrie et duchesse de Thuringe. L'année consacrée à commémorer cet événement prenait fin dimanche et grâce à une température idéale, cette clôture fut faite dans une cérémonie triomphale à l'Oratoire Saint-Joseph.

Les trois jours précédents un triduum avait été pécé par le R. P. Archevêque, O.F.M., à la chapelle Saint-Antoine; par le R. P. Octave, O.F.M., dans l'église franciscaine de la rue Dorchester, ouest; par le R. P. Benoit, O.M.C., dans les églises paroissiales de Sainte-Cécile, Saint-Stanislas et Sacré-Coeur. Les prédicateurs mirent en relief l'épouse fidèle, la femme aimante, la dame de charité dévouée que fut pendant sa vie sainte Elisabeth de Hongrie.

Dimanche matin, à 9 heures 30, dans l'église conventuelle des Franciscains de la rue Dorchester ouest, le T. R. P. Georges, O.F.M., accompagné des RR. PP. Agathange, O.M.C., et Alexander, O.M.C., célébra une messe pontificale. Après la lecture de l'évangile, le R. P. Ferdinand, président du comité des fêtes, adressa quelques mots de remerciements et de bienvenue; le R. P. Stanislas, O.F.M., maître des novices et commissaire provincial du Tiers-Ordre, devant les discrets des fraternités de la ville qui remplissaient la nef, exposa avec clarté et précision le rôle du discret dans la fraternité soit pour son activité intérieure soit pour son activité extérieure.

Dans l'après-midi, à 3 heures, plus de quinze mille personnes étaient réunies aux pieds de saint Joseph de l'Oratoire. Le R. P. Ferdinand, aidé des R. P. Raphaël et Victor, vice-commissaires du Tiers-Ordre, dirigeait au microphone les mouvements de cette vaste foule. Après un mot de bienvenue du R. P. Clément, recteur de l'Oratoire, le R. P. Adrien, O.F.M., développa le message de saint Elisabeth à notre société contemporaine: "C'est parce qu'elle s'est élevée jusqu'à Dieu qu'Elisabeth s'inclina avec simplicité devant la majesté de la souffrance et de la misère humaines; aussi, par sa vie, invite-t-elle notre monde contemporain, qui a tant besoin de charité, à s'élever vers Dieu". Pour les témoins de l'époque anglaise, le R. P. Ethelbert, O.F.M., exposa les raisons providentielles de la coïncidence de la canonisation de la sainte avec la fête de la Pentecôte: "Soeur des premiers compagnons de saint François, qu'on a appelés les Chevaliers du Saint-Esprit, elle introduisit dans le monde un esprit nouveau qui contient les germes de la régénération dont a besoin notre monde malade".

Aussitôt après, la procession se mit en marche avec la statue de la sainte et le S. Sacrement porté par le T.R.P. Georges, O.F.M., accompagné des RR. PP. Agathange, O.M.C., et Casavant, O.P. Les orgues de la basilique, à l'aide de haut-parleurs, soutenaient les chants de la foule. Ce cortège des fils de saint François appartenant au premier ordre ou séculier, tous revêtus des livrées de la pénitence, qui encercla littéralement l'esplanade de l'Oratoire par ses rangs compacts et pressés, ces chants répétés avec enthousiasme par des milliers de personnes, cette présence du T. S. Sacrement qui semblait confirmer pour la sainte le geste de canonisation que fit Grégoire IX, il y a sept cents ans, cette atmosphère de piété et de recueillement sous un ciel splendide, firent de cette procession une apothéose digne de la sainte et idée qu'elle personnifie. On se serait cru à Lourdes. Il est bien vrai que la sainteté, quand elle se fait aimable à ce point, devient une clame qui invite à monter.

N.D.L.R.—Plus on nous prouve mauvais et plus on nous convainc qu'il est urgent que le gouvernement de Québec nous restitue les sommes qu'il nous soustrait injustement, y compris le service d'intérêt sur la dette des municipalités insolubles. D'après M. Mathys cette dette seule charge la propriété immobilière de \$21,000,000.

Nous sommes accablés à la faillite, et ne voulons pas le voir ni le lire croire sous prétexte que notre crédit en souffrirait. Ne croyez-vous pas que la crainte de la maladie vaut mieux que l'illusion de la santé quand l'issue de la maladie sera fatale si remède n'y est apporté? Cette illusion ne nous conduira pas bien loin. La faillite du crédit de la cité est imminente à moins que remède immédiat ne soit apporté à la gestion de ses affaires, lequel donnerait à espérer crédit et réputation.

Quant à la nécessité de continuer à illusionner le public pour continuer le régime de l'emprunt, vraiment je n'en vois pas le bien-être. Nous crevons d'emprunt, ne voyez-vous donc pas? Arrêtons-nous donc d'emprunter pendant quelques années. Créons un répit qui permettra aux valeurs immobilières de recouvrer une bonne partie de leur valeur inscrite au bilan d'évaluation, et assez grande pour maintenir l'édifice de crédit actuel d'abord, et le consolider; et ensuite il sera temps d'aviser à cet égard.

Si nous agissions de cette manière, ne voyez-vous pas que le

crédit de la cité en bénéficierait immédiatement au point que le seul effet utile que nous désirons pour le moment, celui d'abaisser le taux d'intérêt de nos charges financières, se réaliserait comme par enchantement.

Pour vous édifier, voici la situation des charges financières qui grèvent la propriété immobilière, telle qu'elle nous est révélée par les chiffres officiels.

Table with financial data: Valeur immobilière imposable, Dette consolidée, Dette flottante, Dette sur arrérages, Moins fonds d'amortissement, Dette nette, Commission scolaire, Commission catholique, Commissions protestantes, Commission métropolitaine, Hypothèque légale sur la propriété foncière, etc.

Ce calcul est étayé sur le rôle de la valeur immobilière imposable de \$930,000,000 laquelle est absolument fantaisiste. J'en appelle à tous ceux qui transigent en immeubles. J'en appelle à l'enregistrement de transferts d'immeubles depuis 5 ans pour le prouver.

La vérité est que les ventes au prix fixé par l'évaluation de la ville sont l'infime exception, et que la règle générale au contraire, est que les ventes ne sont certainement pas à plus en moyenne, à la limite supérieure de 60% de cette évaluation, en tenant compte, bien entendu, d'autres éléments que les prix de vente enregistrés parce que la plupart sont pour des ventes contre la créance hypothécaire, dont il est tenu compte pour arriver à cette moyenne.

La moyenne des prix de ventes enregistrés est considérablement en-dessous de cette moyenne. Un grand nombre de lots vacants sont même offerts sans autre paiement que la charge d'assumer les taxes futures. Il en résulte que le calcul ci-haut de l'hypothèque légale qui frappe les immeubles à Montréal, doit subir les corrections suivantes, pour se baser sur des valeurs assurément supérieures à l'offre et à la demande présente:

37.7% du rôle d'évaluation devient 61.75%. Dans le cas des catholiques 42.2% pour cent, en moyenne, devient 70.05%.

La conclusion de cette lettre est-elle justifiée? Le crédit de la cité est-il en danger? L'emprunt est-il encore admissible? La réponse est au jugement et au bon sens du public.

Veillez agréer, monsieur, l'expression de ma meilleure considération.

F.-B. MATHYS

L'échevin Dave Rochon à Vimy

L'A.C.V. proteste contre ce choix auprès de M. Savignac

On sait que récemment le conseil municipal a nommé M. l'échevin Dave Rochon représentant du quartier Saint-Michel, pour représenter la ville aux fêtes du souvenir qui auront lieu à Vimy, l'été prochain. M. Rochon a été choisi parce qu'il est un vétéran de la Grande guerre.

Le conseil central de l'Association catholique des voyageurs de commerce du Canada vient de protester auprès du président de l'exécutif municipal contre ce choix; il considère que M. Rochon n'est pas qualifié pour représenter en France la deuxième grande ville française du monde. Voici le texte de la lettre envoyée à M. J. M. Savignac:

Monsieur le président, Le Conseil central de l'A.C.V. a appris avec une surprise qu'il ne peut pas dissimuler le choix que le conseil municipal a fait pour représenter officiellement la cité de Montréal aux grandes solennités du souvenir qui auront lieu à Vimy, France, au cours de l'été prochain.

Sans mettre en cause la parfaite honnêteté de l'élué choisi, le conseil central de l'A.C.V. vous demande s'il a les aptitudes requises pour représenter comme il convient le caractère français et civique de Montréal qui est considéré comme la deuxième grande ville française du monde.

Dans la circonstance, — et en ceci, le conseil central croit refléter une opinion à peu près générale, — ne serait-il pas à propos de reconsidérer cette nomination de manière à faire un choix qui reflète davantage le principe et la distinction toute française de la métropole?

LE CONSEIL CENTRAL DE L'A.C.V.

Conventum d'un groupe d'anciens de Ste-Marie

Sous la présidence de M. Maurice Forget, avait lieu, samedi, le conventum de la classe 1916 de Rhétorique, du Collège Sainte-Marie. La journée débuta par la messe entendue au Collège des Jésuites de la rue Bleury. Après le déjeuner, pris au collège, les congressistes partirent pour les Laurentides, à destination de Sainte-Adèle, où avait lieu le lunch, chez Chiriotto. Vers la fin de l'après-midi, le retour s'effectua et le cercle Universitaire réunissait, le soir, les anciens élèves de rhétorique avec leurs femmes ainsi que les professeurs du groupe 1916. A cette occasion le Père Mignault, préfet du collège Sainte-Marie, M. Louis Troitier, le père Richer, M. René Guénet, M. Jean Nolin, le R. P. Mongeau et autres adressèrent quelques paroles de circonstance. Le conseil réuni pour ce conventum est le suivant: MM. Louis Troitier, président; Roch Brunet, vice-président; René Guénet, secrétaire; Jean Nolin, conseiller; Père Alexandre Dugré, conseiller. Parmi les personnes présentes au dîner du Cercle, on remarquait M. et Mme Hermas Bastien, le R. P. Paul Benoit, M. et Mme Roch Brunet; René Cyr, Lionel Darche, Anatole Désy, M. et Mme F.-X. Forest, Georges-Etienne Dansereau; Mlle Durocher; le R. P. Charles Frédéric, M. et Mme Maurice Forget, Wilfrid Gagnon, René Guénet, Fernand de Haerne, Yves Lefebvre, le docteur Paul Letondal, le docteur Oscar Mercier, Bertrand Mignault, TERENCE MOORE, Jean Nolin, le docteur Jean Saucier, le R. P. Julien Senay, MM. Lucien Sylvestre, Louis Troitier. Les anciens professeurs présents étaient les RR. PP. Mongeau, Lalime et Richer.

Le congrès des manufacturiers à Québec

Québec, 2 (C.P.). — Le congrès annuel de l'Association des Manufacturiers canadiens consacra trois jours à l'étude des problèmes communs à toutes les industries canadiennes.

M. L.-A. Taschereau, premier ministre, et M. J. E. Grégoire, maire de Québec, lui souhaiteront la bienvenue aujourd'hui.

M. W. S. Morden, C.R., de Toronto, marquera, dans son rapport présidentiel, les progrès accomplis l'année dernière. Les comités suivants feront aussi des rapports: comités du transport, du travail et de législation industrielle.

Au déjeuner, le congrès entendra un discours de M. Euler, ministre du Commerce à Ottawa. Il entendra aussi, au cours de ses délibérations, les commissaires du commerce de Terre-Neuve, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Afrique du Sud et des Antilles anglaises.

Le lendemain, le congrès visitera l'usine de l'Anglo-Canadian Pulp et examinera les projets de résolutions des comités.

Le jeudi soir, les réunions du congrès se termineront par un discours du nouveau président. Ce sera à l'issue du dîner annuel.

La taxe sur le pari mutuel

Le député Frank Connors et le sportsman Léo Dandurand ont demandé au premier ministre de la province, M. Taschereau, hier matin, la suppression de la taxe de 5.5 pour 100 sur le pari mutuel aux courses. Ils ont expliqué que si cette taxe demeure, des hippodromes ne pourront être ouverts leurs portes.

MM. Connors et Dandurand ont déclaré qu'ils représentaient trois cents propriétaires de chevaux qui gagnent du travail à deux mille hommes.

M. Connors débattit de nouveau la question avec M. Taschereau à Québec, aujourd'hui.

Le plan Bouchard

La section Saint-Denis de l'Association libérale ouvrière du Nord formule surtout des critiques — L'Assemblée de l'Arena

La section Saint-Denis de l'Association libérale ouvrière du Nord a étudié hier soir le plan Bouchard. Il ne s'est trouvé qu'un seul homme parmi les quelque cent cinquante membres présents pour approuver le plan. Les ouvriers présents ont formulé toutes sortes de critiques contre le projet de M. Bouchard. Qu'on paie des salaires raisonnables, disaient les uns, qu'on nous donne une prime, que l'on respecte les conventions collectives. Qui paiera les frais de transport, qui nous habillera, qui paiera notre pension en dehors de la ville, se demandaient les autres? Celui qui est père d'une nombreuse famille devra travailler plus que les autres, disaient-ils encore.

On a finalement décidé d'envoyer une délégation au ministre pour suggérer des amendements au plan.

Au cours de la réunion, le président de l'association, M. Diogène Mailé, a accusé M. le Dr Zénon Lesage, membre du comité exécutif de Montréal et député oppositionniste de Laurier, d'avoir "incité" quatre à cinq cents hommes de la paroisse Saint-Jean-de-la-Croix à se rendre à l'Arena pour empêcher M. Bouchard de parler.

Le plan Bouchard à Québec

Québec, 2 (C. P.). — Près de mille cinq cents sans-travail se sont rassemblés hier devant le bureau de la Commission du chômage pour protester contre la remise au travail telle qu'ils la croient conçue par M. Bouchard.

La police les a dispersés, mais aucun n'a voulu signer sa carte de travail.

Le maire de Québec, M. Grégoire, a essayé de communiquer avec le ministre des Affaires municipales, du Commerce et de l'Industrie, qui se trouvait à Montréal, — vraisemblablement pour lui demander de différer la mise au travail. Il n'a pas pu l'atteindre.

Pendant que la foule se tenait devant les bureaux de la Commission du chômage, les chefs ouvriers de Québec ont demandé à M. Grégoire de renvoyer la police, mais le maire a refusé. Il a cependant promis aux chômeurs que la ville prendrait du paiement des allocations de chômage pendant les prochains pourparlers avec le ministre des Affaires municipales.

Les sans-travail craignent que, s'ils s'engagent sous leur signature à donner du travail en retour de leurs allocations de chômage, ils soient obligés de quitter la ville.

Le maire a répondu à cela que les chômeurs de Québec ne seraient pas obligés de s'éloigner pour se remettre au travail, qu'on avait assez de besogne à leur confier dans leur propre ville pour les occuper tous.

Le 20e anniversaire de l'arrivée des C.S.V. à l'Épiphanie

Tous les anciens élèves de l'Académie Saint-Guillaume de l'Épiphanie apprendront sans doute avec plaisir que leur Alma Mater s'apprête à fêter le 6 juin prochain, le 20e anniversaire de sa fondation et aussi de l'arrivée des religieux Clercs de Saint-Viateur.

A cette occasion il y aura une grande séance de soir-là, donnée par les élèves anciens et actuels de l'école; 60 figurants interpréteront l'opéra "Les oiseaux de l'Enfant Jésus", avec l'accompagnement de l'orchestre Desroches de l'Épiphanie, sous la direction du violoniste-compositeur de talent, M. Marcel Saucier, auteur de l'orchestration. Un ancien, M. Louis Bourdon, bien connu des radiophiles, rendra quelques chansons. Il y aura en plus hommage des anciens à l'Alma Mater, discours, etc.

M. le curé Delphis Desroches dont on fête ce soir-là le 44e anniversaire de sa prise de possession de cette soirée avec le provincial des C.S.V., le R. P. J. Latour, à qui hommage sera rendu à l'occasion de ses noces d'argent sacerdotales.

Les anciens directeurs de la maison suivants seront présents: les Frères Ulric Martin, 1915-17; Herménilde Bélie, 1917-1920; Antoine Cormier, 1920-23; Maximilien Marois, 1923-27 et de 1928 à 30; Venant Caron, 1927-28; J.-Edouard Guinard, 1930-33; et Lorenzo Villeneuve, depuis 1933.

Plusieurs anciens professeurs se rendront également à la fête. Que les anciens qui liront cet avis se considèrent invités et avertis leurs amis; ceux qui demeurent en dehors de l'Épiphanie rendraient aussi service à l'organisation en envoyant leur adresse le plus tôt possible au R. Fr. directeur ou au secrétaire du comité, Euclide Contant. (Communiqué)

Le plan Bouchard

La section Saint-Denis de l'Association libérale ouvrière du Nord formule surtout des critiques — L'Assemblée de l'Arena

La section Saint-Denis de l'Association libérale ouvrière du Nord a étudié hier soir le plan Bouchard. Il ne s'est trouvé qu'un seul homme parmi les quelque cent cinquante membres présents pour approuver le plan. Les ouvriers présents ont formulé toutes sortes de critiques contre le projet de M. Bouchard. Qu'on paie des salaires raisonnables, disaient les uns, qu'on nous donne une prime, que l'on respecte les conventions collectives. Qui paiera les frais de transport, qui nous habillera, qui paiera notre pension en dehors de la ville, se demandaient les autres? Celui qui est père d'une nombreuse famille devra travailler plus que les autres, disaient-ils encore.

On a finalement décidé d'envoyer une délégation au ministre pour suggérer des amendements au plan.

Au cours de la réunion, le président de l'association, M. Diogène Mailé, a accusé M. le Dr Zénon Lesage, membre du comité exécutif de Montréal et député oppositionniste de Laurier, d'avoir "incité" quatre à cinq cents hommes de la paroisse Saint-Jean-de-la-Croix à se rendre à l'Arena pour empêcher M. Bouchard de parler.

Le plan Bouchard à Québec

Québec, 2 (C. P.). — Près de mille cinq cents sans-travail se sont rassemblés hier devant le bureau de la Commission du chômage pour protester contre la remise au travail telle qu'ils la croient conçue par M. Bouchard.

La police les a dispersés, mais aucun n'a voulu signer sa carte de travail.

Le maire de Québec, M. Grégoire, a essayé de communiquer avec le ministre des Affaires municipales, du Commerce et de l'Industrie, qui se trouvait à Montréal, — vraisemblablement pour lui demander de différer la mise au travail. Il n'a pas pu l'atteindre.

Pendant que la foule se tenait devant les bureaux de la Commission du chômage, les chefs ouvriers de Québec ont demandé à M. Grégoire de renvoyer la police, mais le maire a refusé. Il a cependant promis aux chômeurs que la ville prendrait du paiement des allocations de chômage pendant les prochains pourparlers avec le ministre des Affaires municipales.

Les sans-travail craignent que, s'ils s'engagent sous leur signature à donner du travail en retour de leurs allocations de chômage, ils soient obligés de quitter la ville.

Le maire a répondu à cela que les chômeurs de Québec ne seraient pas obligés de s'éloigner pour se remettre au travail, qu'on avait assez de besogne à leur confier dans leur propre ville pour les occuper tous.

Le 20e anniversaire de l'arrivée des C.S.V. à l'Épiphanie

Tous les anciens élèves de l'Académie Saint-Guillaume de l'Épiphanie apprendront sans doute avec plaisir que leur Alma Mater s'apprête à fêter le 6 juin prochain, le 20e anniversaire de sa fondation et aussi de l'arrivée des religieux Clercs de Saint-Viateur.

A cette occasion il y aura une grande séance de soir-là, donnée par les élèves anciens et actuels de l'école; 60 figurants interpréteront l'opéra "Les oiseaux de l'Enfant Jésus", avec l'accompagnement de l'orchestre Desroches de l'Épiphanie, sous la direction du violoniste-compositeur de talent, M. Marcel Saucier, auteur de l'orchestration. Un ancien, M. Louis Bourdon, bien connu des radiophiles, rendra quelques chansons. Il y aura en plus hommage des anciens à l'Alma Mater, discours, etc.

M. le curé Delphis Desroches dont on fête ce soir-là le 44e anniversaire de sa prise de possession de cette soirée avec le provincial des C.S.V., le R. P. J. Latour, à qui hommage sera rendu à l'occasion de ses noces d'argent sacerdotales.

Les anciens directeurs de la maison suivants seront présents: les Frères Ulric Martin, 1915-17; Herménilde Bélie, 1917-1920; Antoine Cormier, 1920-23; Maximilien Marois, 1923-27 et de 1928 à 30; Venant Caron, 1927-28; J.-Edouard Guinard, 1930-33; et Lorenzo Villeneuve, depuis 1933.

Plusieurs anciens professeurs se rendront également à la fête. Que les anciens qui liront cet avis se considèrent invités et avertis leurs amis; ceux qui demeurent en dehors de l'Épiphanie rendraient aussi service à l'organisation en envoyant leur adresse le plus tôt possible au R. Fr. directeur ou au secrétaire du comité, Euclide Contant. (Communiqué)

Schuschnigg en Italie

Vienne, 2 (S. P. A.). — Le chancelier Schuschnigg se rend en Italie, aujourd'hui. Dans des milieux vraisemblablement bien informés, on attache de l'importance au voyage, parce que M. Schuschnigg désire que l'Autriche s'entende à la fois avec l'Italie et avec l'Allemagne, et aussi parce qu'il a démis de la vice-chancellerie le prin-

ce von Starbemberg, qui, peu après sa destitution, est allé chez M. Mussolini, son ami. D'après les informations officielles, M. Schuschnigg est en vacances. Il passera une semaine en Italie.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPEUTEURS & INGENIEURS H. Labrecque, I.O., M. Gauthier, I.C. G. J. Papineau, I.O. et Arpenteur INGENIEURS-CONSEILS

F.-J. Leduc, I.C., M.F.P. J. Leblanc, I.E., A.G. F.-J. Leduc & Associés INGENIEURS-CONSEILS

HORACE LABRECQUE INC. COURTIER EN ASSURANCES Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.

Démétrius Baril, B.S., L.L.B. AVOCAT 418 rue St-Sulpice - Montréal 14-6-35

BERTRAND, GUERIN, GOUDRAULT & GARNEAU AVOCATS ET PROCUREURS Imm. Ins. Exch., 276 ouest, rue St-Jacques

Maurice Dupré, C.R. AVOCAT ET PROCUREUR Dupré, Gagnon, de Billy, Prévost et Home Immeuble Morin

LAMOITHE & CHARBONNEAU AVOCATS J.-C. Lamotte, L.L.D., C.R., J.-P. Charbonneau, B.C.L., N. Charbonneau, B.-C.L., J.-L. Charlebois, L.L.L.

Vanier & Vanier AVOCATS 37 ouest, rue Saint-Jacques Tél. Harbour 2841

BREVETS D'INVENTIONS INVENTIONS Protégées en tous pays Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.

BREVETS D'INVENTIONS MARQUÉS DE COMMERCE Protégées en tous pays Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.

COURTIERS Chs - Geo. BEAUSOLEIL Licencié en sciences commerciales

Compagnie d'Assurance sur la Vie La Saubegarde MONTREAL NARCISSE DUCHARME PRESIDENT

Edmond Caron, B.A., L.S.C.-C.A. Licencié en sciences comptables Comptable agréé - Chartered Accountant Spécialiste en impôt sur le Revenu

P.-A. Gagnon Comptable Agréé Chartered Accountant Immeuble des Tramways 159 OUEST, RUE CRAIG

Hurtubise, Pelletier, Gravel COMPTABLES PUBLICS LICENCIÉS VERIFICATEURS 40 rue St-Jacques ouest, Montréal

LaRue & Trudel COMPTABLES AGRÉS CHARTERED ACCOUNTANTS J. Arthur LaRue, C.A. Maurice Charité, C.A.

CLAVIGRAPHES CLAVIGRAPHES Underwood, Remington, Royal Standard et portatifs

N. MARTINEAU & FILS 1019 rue Bleury - Montréal 20-12-35

TYPEWRITERS Toutes marques; reuils ou reconstruits - Services et accessoires. Location et réparation.

Ebenistes - Décorateurs - Meubliers 1096 rue Clarke - Montréal, Qué. Tél. Lancaster 8219 1-11-36

ENCADREURS Morency Frères, Ltée Encadrement-Dorure 458 Est, rue Ste-Catherine

EXTERMINATEURS - FUMIGATEURS NEW METHODS ENG., MAITRES FUMIGATEURS VOUTE DE DESINFECTATION

WISINTAINER & FILS 908, BOUL. ST-LAURENT LES ENCADREURS - MANUFACTURIERS

PROFESSEURS Tél. Plateau 6717 Cours classique commercial René Savoie, I.C., I.E. Bachelier en arts et sciences appliquées

Avez-vous besoin

La prolongation du terme d'office du conseil municipal

M. Mathys suggère de prolonger le terme d'office du conseil d'un an, à condition qu'on retire le bill et qu'on cesse d'emprunter

À la séance du sous-comité du comité des bills privés chargé de l'étude des projets de modification de l'administration de Montréal, séance tenue hier au palais de justice, et dont nous avons rapporté hier la plus grande partie, M. F.-B. Mathys, du comité de protection de la propriété foncière, a suggéré que le terme du conseil municipal actuel soit prolongé d'un an après le mois de décembre prochain, pour permettre l'étude approfondie des projets soumis. Il y a cependant mis deux conditions; qu'on retire le bill de Montréal et que la ville cesse d'emprunter.

M. Houde a exprimé le même avis. Il considère que le temps est mauvais pour faire des changements importants dans le mode d'administration, et qu'il suffirait d'une étincelle pour allumer la poudre. Les problèmes de Montréal seront réglés plus facilement lorsque l'atmosphère de la capitale sera plus claire; dans la situation actuelle, a dit le maire en coulant un regard vers M. Bonchard, les gens ne veulent même pas écouter des choses qui les concernent directement.

Le maire a répété que le conseil actuel est le plus courageux qu'ait eu Montréal. Il a parlé du cercle vicieux dans lequel se trouvent les gens qui sont opposés à la conversion de la dette et sont opposés aussi à l'augmentation de la dette

pour des travaux publics; qui sont opposés à l'augmentation des taxes et combattent aussi l'augmentation de l'évaluation. Un changement d'administration ne règlera pas ces problèmes.

M. Laurent Barré, député de Rouville, a dit qu'un changement de mode d'administration est inutile parce que cela ne va pas à la racine du mal. Je suis de Canrobert, dit-il, la plus petite organisation municipale de la province, et je parle pour des fermiers. Mais je ne vois pas pourquoi Montréal, la plus grande ville du pays, doit aller à Québec chaque année pour avoir la permission de faire des choses que Canrobert fait sans demander la permission à personne. Le taux d'intérêt que paie Montréal sur sa dette est trop élevé et il va falloir le diminuer. Toute l'organisation sociale doit être remaniée pour permettre à chaque homme de gagner honnêtement sa vie.

M. le maire Ferland, de Verdun, a exposé brièvement son plan.

M. l'échevin Bray a conseillé la prudence dans les changements à effectuer à l'administration; l'évaluation foncière, dit-il, a été réduite de \$30,000,000 et le service des intérêts n'a pas diminué. M. Messier a terminé la séance par quelques explications du projet soumis par l'Association des marchands détaillants, et le sous-comité s'est ajourné.

Les prochaines fêtes du collège Saint-Remi

Les anciens élèves du collège de Saint-Remi apprendront avec plaisir que les grandes lignes du programme des fêtes du cinquantenaire de leur Alma Mater, le 7 juin, sont maintenant fixées.

Après la basse messe, à 11 heures, heure solaire, dans la chapelle du collège, il y aura à midi, prise d'une photographie souvenir, et à 12 h. 30, heure solaire, banquet.

Il n'y aura que trois sants au programme: le collège, présentée par M. C.-A. Roy, président de la Banque Provinciale du Canada, avec réponse par M. le juge Amédée Monet, juge des Sessions de la Paix; les Clercs de Saint-Viateur, présentée par M. Horace Gagné, avec réponse par le R. P. J. Lalouin, provincial des Clercs de Saint-Viateur; les hôtes, présentée par M. Casimir Hébert, président du concert.

Les anciens qui n'ont pas répondu à l'appel des journaux voudront bien se mettre en communication avec le directeur du collège de Saint-Remi, ou avec MM. Armand Hébert, AMherst 0441; Oscar Marin, Lancaster 3281; Armand Créte, chez Dupuis Frères, Plateau 3151.

Les autobus à destination de St-Remi partiront de chez Dupuis Frères à 9 h. 15, heure solaire, et du carré Phillips à 9 h. 30, heure solaire, dimanche le 7 juin.

Collège Sainte-Marie

CONCOURS D'ADMISSION AUX ETUDES CLASSIQUES. — DIX BOURSES DE CINQUANTE DOLLARS.

Pour faciliter à tous les enfants de talent l'accès aux études classiques, le collège Sainte-Marie offre dix bourses de cinquante dollars (soit une somme de \$500.00), aux dix élèves les plus méritants d'un concours d'admission au collège Sainte-Marie.

Les dates suivantes ont été choisies: le jeudi 4 juin et le samedi 6 juin, au choix des candidats. L'examen porte sur l'orthographe française, l'analyse logique et grammaticale ainsi que l'arithmétique. Les candidats devront se présenter au parloir du collège, à neuf heures précises.

Le résultat du concours sera publié dans les journaux.

Les parents que ce concours intéresse sont priés de communiquer avec le R. P. Préfet du collège, 1180, rue Bleury. Téléphone: Lancaster 5962.

VOYAGE — AUBAINE



EUROPE

Avec escorte — direction de M. l'abbé Félix Gadoiry vicaire à la Cathédrale, Joliette.

Départ le 27 juin 1936

Aller et retour à bord du palais flottant

EMPRESS OF BRITAIN

(C) Voyage 30 jours — dont 22 en Europe: Angleterre, Belgique, France, Italie, Suisse — Passages, transport, hébergement, repas, visites, tout compris \$400
(A) A Paris, 18 jours libres — par voie de l'Angleterre et de la Belgique \$200
(B) Comme ci-dessus, hébergement, repas et visites compris \$300

Tournée continentale organisée par Le Devoir-Voyages
Pour tous renseignements, itinéraire, inscriptions, etc. Adresse:

LE DEVOIR - VOYAGES
430, Notre-Dame est,
Tél. HA. 1241. Montréal

Le paquebot "Queen Mary"

La "Normandie" conserve le ruban bleu de l'Atlantique — L'accueil à New-York

New-York, 2 (C.P.) — Le paquebot anglais *Queen-Mary*, mouillé à quai depuis 4 h. 10 hier après-midi, à New-York, a mis plus de temps à franchir une distance plus courte, que son rival français *Normandie*.

La durée officielle de la traversée inaugurale de l'Atlantique par le *Queen-Mary*, de Cherbourg à Ambrose Light, a été de quatre jours, 12 heures et 24 minutes.

Le paquebot *Normandie*, qui conserve orgueilleusement le ruban bleu de l'Atlantique-Nord, a mis l'été dernier quatre jours, 11 heures et 42 minutes, de Southampton, — et non de Cherbourg — à Ambrose Light. La vitesse moyenne du *Queen-Mary* a été de 29.13 nœuds, tandis que celle de la *Normandie* fut de 29.95 nœuds.

On estime à 750,000 personnes la foule qui, sur l'eau, sur terre et du haut des airs, a accueilli le paquebot *Queen-Mary* dans le port de la métropole américaine. Nombre de petits navires s'agitaient autour du paquebot, une centaine d'avions sillonnaient les airs et le sommet des gratte-ciel comme les quais du port étaient noirs de monde lorsque le plus gros navire britannique s'est avancé lentement le long de la jetée construite spécialement pour lui, comme on en avait construit une pour la *Normandie*. On estime à 200 le nombre des journalistes et des photographes qui avaient pris place dans une vedette pour aller à la rencontre du paquebot.

Le commandant, sir Edgar Britten, a reçu à bord le maire de New-York, M. La Guardia. Ce matin, le matin a reçu à l'hôtel de ville le commandant et les principaux officiers de l'équipe. Ce soir, il y aura un grand banquet à bord du paquebot auquel assisteront l'ambassadeur britannique, le président de la Ligue Cunard et d'autres personnalités éminentes.

Demain soir, il y aura réception à bord pour agents de voyage.

Ce soir, il y aura un "dîner *Queen-Mary*" sur le toit *Waldorf-Astoria*, suivi d'une revue de modes. Ce dîner est au profit de l'Institut des marins.

Le public ne pourra se présenter, en nombre très limité, qu'en trois occasions pour visiter le paquebot: de 9 heures à midi, demain et jeudi, puis de 2 à 4 heures demain après-midi.

Ottawa, 2 (C.P.) — L'ancien premier ministre du Canada, M. Bennett, et sa sœur, Mme Hérizade, sont partis hier pour New-York où ils visiteront le paquebot *Queen-Mary*. M. A.-S. Redfern, secrétaire de lord Tweedsmuir, et madame se sont également mis en route pour New-York.

Le maire de Vancouver, M. McGeer, a assisté hier à New-York à l'arrivée du paquebot *Queen-Mary* dans le port. Il est reparti pour Ottawa dès hier soir.

Consommation d'huile moindre
Malgré les proportions de sa taille, le *Queen-Mary* consomme moins d'huile qu'un paquebot ordinaire, selon M. J.-W. Connolly, gérant des ventes d'une grande compagnie d'huile. Le *Queen-Mary* prend un maximum de 32,500 barils d'huile tandis que l'*Aquitania* en prend 55,000. Il y a à cela une double raison: durée plus courte de la traversée, fonctionnement plus économique des moteurs.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Les concours de chansons canadiennes

CE SOIR AU PARC LAFONTAINE

Au parc LaFontaine, kiosque de la musique, à 7 h. 15 précises, commencera l'irradiation du quatrième concours scolaire de chants canadiens, organisé par la section Côme-Cherrier, de la Société Saint-Jean-Baptiste. En cas de pluie, l'irradiation se fera de l'école du Plateau.

Les directeurs et écoliers sont priés de bien vouloir se rendre au parc ou à l'école du Plateau, suivant la température, pour 7 heures, et même un peu avant, s'ils veulent y participer dès le début de l'émission.

Les écoles Langevin et Oller sont possesseurs des drapeaux pour les avoir mérités l'an dernier. Quels seront les vainqueurs de cette année?

Au Parlement français

Paris, 2 (A.P.) — Les députés élus le 26 avril et le 3 mai ont repris hier le chemin de la Chambre. La réunion a été calme. Ni le président du conseil sortant de charge, M. Albert Sarraut, ni le prochain président, M. Léon Blum, n'ont fait acte de présence.

L'ancien président du conseil, M. Edouard Herriot, que la nouvelle Chambre va probablement élire à la présidence, a porté la parole et a exprimé sa hâte de voir le gouvernement français faire un effort pour payer sa dette aux Etats-Unis.

M. Blum a reçu hier une délégation de catholiques. Ceux-ci ont demandé au futur président du conseil de les mettre au courant de la politique qu'il entend suivre en matière religieuse. M. Blum aurait assuré la délégation qu'il ne songe nullement à appliquer une politique anticléricale.

Autre loi inconstitutionnelle

Washington, 2 (A.P.) — La Cour suprême des Etats-Unis a invalidé une autre loi. Elle a déclaré hier inconstitutionnelle la loi de l'Etat de New-York de 1933 destinée à établir un salaire minimum pour les femmes et les enfants. Le tribunal a renversé la loi par cinq voix contre quatre.

Le festival des fanfares

Le festival annuel des fanfares de la province de Québec aura lieu à Shawinigan les 11 et 12 juillet prochain. Cette fête musicale groupera de 575 à 600 musiciens, répartis entre neuf fanfares représentant les villes de Valleyfield, Saint-Jean, Granby, Sherbrooke, Saint-Hyacinthe, Drummondville, Joliette, Trois-Rivières et Shawinigan.

Voyages à forfait dans l'Ouest canadien

La compagnie *American Express* annonce qu'elle organise pour l'été prochain quatre grands voyages à forfait, par trains spéciaux, dont les itinéraires comprendront plusieurs des plus belles villégiatures des Montagnes Rocheuses et villes importantes des Prairies et de la côte canadienne du Pacifique. Ces voyages, dont les départs s'effectueront de Chicago et St-Louis, les 28 juin, 12 et 26 juillet et 9 août, sont organisés avec la coopération du Pacifique Canadien, dont le réseau dessert les régions les plus intéressantes de l'Ouest au point de vue touristique.

Aux Etats-Unis, les principaux points visités seront la grande exposition du Texas à Dallas, le Grand

Canyon, Los Angeles, le centre de cinéma de Beverly Hills, les vieilles missions espagnoles de Santa-Barbara, Del Monte et Monterey, la vallée de Santa-Clara, la forêt des "sequoias" géants de la Californie et San-Francisco. Au Canada, les trains se rendront à Vancouver, qui célébrera cet été, avec un extraordinaire déploiement, le cinquantième anniversaire de sa fondation, puis traverseront les Rocheuses, s'arrêtant en route à Banff et Lac-Louis, puis à Calgary. Le retour à Chicago, et St-Louis s'effectuera à travers l'Alberta et la Saskatchewan, jusqu'à Portland, où les trains entrent en territoire américain.

La Revue du droit

SOMMAIRE DE MAI 1936

Dans sa causerie mensuelle, le directeur de la revue, Me Léon Pelland, relève, au nom de la saine doctrine, certaines assertions formulées par un juriste français dans une revue d'Europe.

Me Armand Lavallée, notaire à Joliette, propose certains amendements au Code civil, afin de lui donner une toilette plus française.

Me Alastair-M. Watt, avocat au Barreau de Montréal, présente une critique de la jurisprudence touchant la faute commune en matière de responsabilité, dans notre province.

La suite du cours de droit civil de feu sir L.-A. Jetté porté sur le partage des dettes, en matière successorale.

Le numéro se termine par la chronique mensuelle intitulée *Gazette de Thémis*, une revue des Revues et un Bulletin bibliographique.

On s'abonne moyennant la somme de \$6.00 par année, en s'adressant à: Me Maréchal Nantel, c.r., Bibliothèque du Barreau, Palais de Justice, Montréal.

Au Nicaragua

Managua, (Nicaragua), 2. (S.P.A.) — La garde nationale du Nicaragua est en rébellion contre le président du pays, Me Juan-B. Sacasa, et se prépare à attaquer le fort d'Acasaco, cité de la ville de León. Dans un manifeste, la garde affirme que rien ne trouble la paix dans les autres parties du pays et annonce que, par suite du désir du public à ce sujet, il y a destitution de dépositaires de l'autorité civile.

Depuis dimanche, une partie de la garde assiege le palais présidentiel, mais la capitale bénéficie d'une trêve. Le corps diplomatique cherche à concilier le gouvernement et la garde nationale.

Les occupants du fort d'Acasaco ont déclaré ne vouloir obéir qu'au président. Néanmoins on pense que, affamés, ils ne tarderont guère à se rendre.

La rébellion a commencé la semaine dernière après que des chefs libéraux et des chefs conservateurs eurent restreint à un seul homme l'accès à la candidature présidentielle.

Les distributeurs de lait

Les distributeurs de lait de Montréal ont présenté hier matin une requête au ministre du travail, M. Rochette, demandant l'institution en leur faveur d'un congé hebdomadaire. Présentement, nombre de distributeurs travaillent sept jours par semaine. Ils ne demandent pas nécessairement le congé dominical, mais une journée de liberté et de repos une fois par semaine.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aéroplanes, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones HARBOUR 1241X.

Philippe Beaubien & Cie
ACCESSOIRES ELECTRIQUES
en gros
5632, ave. du Parc MONTREAL CR. 1412

Cherchez-vous un imprimeur ?
ADRESSEZ-VOUS A
L'Imprimerie Populaire, Limitée
éditrice du Journal
LE DEVOIR
qui exécutera avec art et rapidement, aux meilleurs prix tous vos travaux de typographie
CARTES DE VISITE
Travaux de Ville
Menus - Têtes de lettres
Faire-part - Factures
Prospectus - Programmes
LIVRES - AFFICHES
Catalogues - Brochures
Périodiques - Journaux
VOYEZ-NOUS OU TELEPHONEZ - NOTRE REPRESENTANT PASSERA CHEZ VOUS.
430, Notre-Dame Est, MONTREAL
Téléphone: HARB. 1241

Idéal politique
Les controverses sur l'idéal politique des Canadiens français ont été nombreuses et parfois acerbes. D'aucuns demandent: Quel régime politique préconisez-vous? Confédération? Province indépendante? Etat souverain? Quelles seront nos frontières? Devons-nous abandonner nos minorités de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de l'Ouest, des Etats-Unis?... La Confédération, est appelé à disparaître. Il peut recevoir son coup de grâce par des éléments étrangers à notre nationalité. Préparons-nous à cette éventualité en formant une population fière, laborieuse et indépendante. Catholiques et français; deux titres de noblesse qui valent tous les signes de ralliement!
Extraits de

TARIF
des annonces classifiées du "DEVOIR"
Téléphone: HARBOUR 1241
1 sou le mot, 25c minimum comptant.
Annonces facturées, 1/10 le mot, 50c minimum
NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCELS, MARIAGES, MARIAGES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MARIAGES, RESEMBLEMENTS POUR SYMPATHISME ET AUTRES, 110 par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 3 cents.

A VENDRE
GLACIERE 10 pds cubes, marque "Renfrew", comme neuve. Peut être vue au No 26 rue Craig ouest. Tél. PL. 8811 ou DU. 0902. j.n.o.

A VENDRE
Longueuil, rue Guillebert, plus de neuf mille pieds de terrain, bon marché. Dans Pierre Billaudeau, Hôtel-Dieu, St-Hyacinthe, Qué.

Demande d'emploi
Comptable, expérience générale bureau, jour ou soir, ville ou campagne. Organisation de compagnies. Dollard 8643. t.a.o.

Maison de campagne à louer
Sur l'Oustouais, près Cartillon, villa meublée, 4 pièces, à petite famille désirant pais et distraction. Personne autre ne devra téléphoner. CALMET 6143. 6-8-36

Paris, 2 (A. P.) — La police a interdit la représentation d'un film

NOUVEAUTÉS FRANÇAISES
SYNTAXE DU FRANÇAIS MODERNE — ses fondements historiques et psychologiques, par Georges Le Bidois et Robert Le Bidois, tome 1er, volume de 346 pages, format 6 1/2 x 10. Au comptoir ou par la poste \$5.50
PRECIS DE MEDICINE CATHOLIQUE, par le Dr Henri Bon, nouvelle édition, volume de 775 pages, format 5 1/2 x 9. Au comptoir ou par la poste \$4.00
JOURNAL D'UN CURE DE CAMPAGNE, roman par Georges Bernanos — un livre qui réchauffe — Volume de 360 pages, format bibliothèque. Au comptoir ou par la poste \$1.15
ETAPES DE MA VIE, par René Bazin, de l'Académie française (extraits de ses notes intimes). Volume de 225 pages, format bibliothèque. Au comptoir ou par la poste \$0.90
SOUVENIRS D'UN JOURNALISTE, par Lucien Corpechot — Trente-cinq ans de collaboration aux grands journaux parisiens. Les secrets de la presse et les confidences de quelques grands hommes. Volume de 250 pages, format bibliothèque. Au comptoir ou par la poste \$0.90
L'AUTRE MIRACLE, roman par Henri Ardel. Volume de 245 pages, format bibliothèque. Au comptoir ou par la poste \$0.90
LES TOURNANTS, roman par Jean de la Brète. Volume de 250 pages, format bibliothèque. Au comptoir ou par la poste \$0.90
SAVOIR PARLER, par Abel Hermant, de l'Académie française. Volume de luxe de 190 pages, format 4 x 6. Au comptoir ou par la poste \$0.90
L'ENFANT, par la Doctoresse Maria Montessori. La Doctoresse Montessori s'est penchée trente ans sur l'enfance. Pédagogue de génie, elle nous livre aujourd'hui le précieux résultat de ses recherches et de ses observations. Volume de 265 pages, format bibliothèque. Au comptoir ou par la poste \$1.25
LE ROI GEORGE V, par John Charpentier. Volume de 94 pages. Au comptoir ou par la poste \$0.35

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR
430 NOTRE-DAME EST MONTREAL



Un nouvel édifice contenant les bureaux des Fermes expérimentales fédérales doit être inauguré le 6 juin à la Ferme expérimentale centrale, Ottawa. Les fermes furent établies en 1886. On voit ci-dessus: (1) SIR JOHN CARLING, Ministre de l'Agriculture du Dominion en 1886; (2) l'hon. JAMES G. GARDINER, le Ministre actuel de l'Agriculture du Dominion; (3) Vue du NOUVEAU EDIFICE contenant les bureaux d'administration, qui sera désigné sous le nom de "Edifice William Saunders". Il se dresse sur le site de l'ancienne résidence du Docteur Saunders; (4) Feu le Dr WILLIAM SAUNDERS, qui fut le premier Directeur des Fermes; (5) Le Dr J.-H. GRISDALE, Directeur de 1911 à 1919, et Sous-Ministre de l'Agriculture du Dominion de 1919 à 1932; (6) Le Dr E.-S. ARCHIBALD, le Directeur actuel des Fermes expérimentales fédérales; (7) Le Dr G.-H.-S. BARTON, Sous-Ministre de l'Agriculture du Dominion.

COMMERCIAL FINANCE

Nouvelles raisons sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

- Automatic Control Valve Co., Ltd.
T. McConnell Jenkins, président.
Standard Clothing Co., Ltd.
A. J. Ouellet, Ontario
Abraham Eldinger, président.

- 4740, Ithaville.
Joseph Ribéraume, président.
B. & C. Egg Co.
5304 St-Denis,
Edouard Boudreau,
Frank Crowell.

Les nouvelles en raccourci

Cours de l'or
Londres, 2 (P.A.) — Le cours de l'or a fléchi de 1d à 139s. 2d.
Cours de l'argent
Londres, 2 (P.A.) — Le cours de l'argent a fléchi de 1-16 à 19 7/8 d.

Dividendes déclarés

Canadian General Electric Co. Ltd. \$1.25 par action ordinaire pour le trimestre finissant le 30 juin, payable le 1er juillet aux actionnaires enregistrés le 13 juin.
International Nickel Company of Canada, 1% par action privilégiée, payable le 1er août aux actionnaires enregistrés le 30 juin.

Cours du café

New-York, 2 (P.A.) — Le marché du café est ferme.
Rio; juil. dem. 4.64; sept. dem. 4.78; déc. offre, 4.87; mars, offre, 4.94.

Le blé

Winnipeg, 2 (P.C.) — Les cours ont de nouveau fléchi ce matin à la suite de la faiblesse de Liverpool. Les reculs ont environ 3-4 de sou le boisseau. Juil. cote 75 1-8, oct. 76 1-8 et déc. 77 1-8.

Documentation

Investment for appreciation

Par M. L. L. B. Angas. (Publié par Somerset Publishing Co., 461, Eight Avenue, New-York. Prix: \$5.)
Investment for appreciation est une édition américaine augmentée d'un volume précédent du même auteur, Investment, publié en Grande-Bretagne, en 1930. C'est une œuvre que toute personne intéressée, même d'une manière seulement intermittente, au placement de fonds, doit lire et étudier car c'est probablement l'un des meilleurs et des plus simples exposés des affaires de bourses encore présentés au public.

COMMERCE ET FINANCE

Nouveau président
Au National Trust



M. J.-B. Baillargeon, qui vient d'être élu président de l'Automotive Transport Ass., une section du Board of Trade, à la récente réunion annuelle. (International Newspaper Service)

Emprunt de \$207 millions

Ottawa, 2. — Mercredi s'ouvrirent les livres de souscription à un emprunt de \$207,871,200 du Dominion du Canada; l'émission servira à convertir trois échéances de \$187,871,200 l'autonne prochain et le reste sera offert contre espèces sonnantes.

Les obligations

Cours sur première cote
Dominion du Canada:
2 1/2% oct. 15 1943 102 1/2
3 1/2% oct. 15 1939 102 1/2

Bourse de New-York

New-York, 2 (P.A.) — Certains titres ont reculé notablement malgré le peu d'activité du marché et quoique les cours aient débuté sur un ton ferme. La liste est devenue incertaine lorsque Westinghouse et Case ont reculé de 3 points.

Cours des trusts fixes

Compilation d'Abbott, Proctor & Paine
Offre:
x-British Type Inv. 30 40
Can. American Trust 3 1/2 4 1/2

BOURSE ET CURB

Montréal

P.C. — Le marché a été peu actif avec une légère tendance à fléchir, ce matin. Pacifique Canadien a été en demande et s'est avancé de 1-3 point. Nickel a perdu son gain de 5-8 d'hier. Les autres changements sont de quelques fractions.

BOURSE CURB

Table with columns for Bourse and Curb, listing various stocks and their prices.

Les rendements

ACTIONS ORDINAIRES:
B. A. Oil 30 28 3 1/2
Bell Telephone 100 28 1/2

Les obligations

Cours sur première cote
Dominion du Canada:
2 1/2% oct. 15 1943 102 1/2
3 1/2% oct. 15 1939 102 1/2

Les rendements

ACTIONS ORDINAIRES:
B. A. Oil 30 28 3 1/2
Bell Telephone 100 28 1/2

Marché des changes

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:
Angleterre, liv. st. \$4.86 2-3 \$5.02
France, franc \$0.392 0.659

Les cours moyens à Wall Street

Angleterre, liv. st. \$4.86 2-3 \$5.02
France, franc \$0.392 0.659
Belgique, beiga \$0.1390 1.696

Marché des vivres

PRIX DU GROS À MONTREAL LES CEREALES
Blé Northern no 1 85
Blé Northern no 2 83

Les mines

BEAUFOR
A une assemblée de Beaufor Gold Mines Ltd., MM. Alphonse Racine, Adélard Beauchemin et Geo.-E. Robert ont été élus membres du conseil d'administration.

CONSOLIDATED CHIBOUGAMAU

Consolidated Chibougamau Goldfields Limited vient de donner au Montréal Curb Market un paiement de \$20,000 qui a été versé à Chibougamau McKenzie Mines Limited conformément aux termes de l'option pour l'achat des propriétés de la compagnie dans le canton de

A-1 Moyens 26 à 29
A Gros c. c. c. 26
A-Moyens 24
B 23
C 23
Ces prix sont pour les oeufs livrés dans des cartons. Les oeufs en vrac se vendent 1 sou de moins.

Statistiques

Le Canada enregistrerait une augmentation considérable dans la main-d'oeuvre au commencement de mai; 20,426 personnes de plus qu'en avril étaient occupées. Les déclarations reçues de 9,544 firmes au Bureau fédéral de la statistique indiquent que leurs personnels étaient de 939,409 personnes contre 892,506 déclarées par 9,203 firmes il y a un an; l'augmentation par rapport à l'année dernière est donc de 46,903 employés.

Balance de commerce

En avril le Canada a une balance commerciale favorable de \$15,740,991 comparativement à \$11,938,135 l'an dernier et \$3,932,321 il y a deux ans. L'augmentation de la balance favorable sur celle de l'an dernier est de 43 p.c.

Si vous voyagez...

Adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones Harbour 1241

Avis légaux

Province de Québec, district de Montréal: Cour de circuit, no 558. L'Association des opticiens et opticiens de la province de Québec, demanderesse, vs Ethel Optical Co. Ltd., défenderesse. Le 10 jour de juin 1936, à 11 heures de l'après-midi, à la place d'affaires de ladite défenderesse, au no 902, rue Sainte-Catherine, à Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de ladite défenderesse saisis en cette cause, consistant en coffre-fort, filtres, robes, machine à coudre, etc. Conditions: argent comptant. H. Mayrand, H.C.S. Montréal, 2 juin 1936.

Importations en mars

Les importations en mars ont été de \$52,765,000, soit une augmentation de \$5,574,000 sur mars de l'année précédente. Les importations du Royaume-Uni ont dépassé de \$9,082,000 à \$9,682,000 et celles des Etats-Unis, de \$31,333,000 à \$32,897,000.

AVIS

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le 6ème jour de juillet 1936, à 10 heures et demie de l'après-midi, au Palais de Justice, à Montréal, Gérard Trudel, avocat, de cette cité et district de Montréal, adressera par requête à l'un des Juges de la Cour Supérieure, siégeant pour le district de Montréal, en chambre, pour obtenir des lettres de vérification constatant qu'Edmond Besuchamp le 23 janvier 1934, défendeur, a été déclaré insolvable, à Montréal, domicilié à Montréal, est décédé et que le testament authentique fait par ledit défendeur le 23 janvier 1934, défendeur, est valide et légal, à Montréal, devant Me Hervé Gendreau, N.P., à Montréal, son seul et unique et dernier testament et pour en obtenir copie fidèle et exacte. Conditions: argent comptant. G. Trudel, H.C.S. Montréal, 2 juin 1936.

"LA MERCANTILE"

SIEGE SOCIAL: CIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU
Une compagnie assurantiellement canadienne
PUISSANCE — PROGRESSIVE
E. NORMANDEAU, Inspecteur

JOS. BARSALOU & CIE

215, rue St-Jacques, Montréal
VALEURS HORS-LISTE
ACHETÉES - COTÉES - VENDUES
Commandes exécutées sur tous les Marchés
Téléphone: Plateau 2521

VOULEZ-VOUS VOUS RENSEIGNER

de la bourse
du marché "unlisted"
des agences de renseignements
des feuilles d'information
du comptable-vérificateur
de l'utilité des bilans?

M. Charles-Georges Beausoleil

ECOUTEZ MARDI SOIR, 2 JUIN, à 6.45 P.M. (heure avancée), au POSTE C.R.C.M.
A-1 Gros 28 à 31

LA VIE SPORTIVE

Montréal et Rochester n'ont pu jouer hier

Les amateurs du sport du baseball n'ont pu être témoins d'aucune joute hier car la pluie a forcé les clubs de contremander leurs joutes dans la Ligue Internationale tandis que dans les deux ligues majeures aucune partie n'était inscrite au programme. Seules la Ligue du Pacifique et l'Association Américaine ont pu jouer.

Le Montréal devait commencer une nouvelle série avec les Ailes Rouges de Rochester, au Stade de la rue Delormier, mais l'inclémence de la température a été cause que la direction des Royaux a jugé à propos de faire annoncer à la radio vers les trois heures que la joute était contremandée.

Les Royaux et les Orioles doivent se rencontrer cet après-midi à quatre heures ainsi que demain en partie simple car la joute d'hier sera disputée en programme double lors de la prochaine visite des Rochesters en notre ville.

Si la joute a lieu cet après-midi le gérant Shaughnessy enverra Henry Johnson au monticule pour le Montréal tandis que demain Mylykangas ou Polli seront appelés à tenir leurs rivaux en échec et les amateurs montrealais peuvent s'attendre à deux durs duels aujourd'hui et demain.

DANS L'INTERNATIONALE

MOYENNES INDIVIDUELLES

Nom	P	Ab	C	Pos	P	Ab	C	Pos	P	Ab	C	Pos						
Dickshot, Buff.	15	35	19	24	4	18	6	35	36	15	35	19	24	4	18	6	35	36
McGowan, Buff.	30	156	51	81	40	0	385											
Wettrav, Ro.	16	52	18	20	7	21	0	385										
Holley, Alb.	40	149	20	57	6	28	0	385										
Brown, Roch.	28	103	23	40	0	385												
Wettrav, Buff.	32	184	62	32	3	378												
Mylykangas, M.	19	19	4	1	0	0	378											
Olson, Buff.	39	135	25	36	2	28	4	378										
Seasella, Tor.	32	128	12	13	1	2	378											
Heath, Tor.	25	74	10	26	10	0	351											
Mills, Roch.	33	132	22	46	4	38	5	348										
Chabrese, Roch.	37	152	24	42	1	13	1	324										
Phillips, Buff.	33	72	10	25	11	3	347											
Dahlgren, Syr.	33	134	28	46	7	4	343											
Smythe, Mont.	33	127	19	42	5	36	0	343										
Wright, Buff.	30	127	19	42	5	36	0	343										
Sturdy, Roch.	33	127	19	42	5	36	0	343										
Loane, Alb.	28	88	13	29	10	0	330											
Gayer, Buff.	32	128	12	13	1	2	324											
Cissell, Buff.	40	158	24	51	2	16	2	323										
Fletcher, Buff.	39	142	25	47	5	23	2	323										
Wright, Newk.	32	128	12	13	1	2	324											
Koy, Newark.	39	137	38	50	8	41	5	317										
Thompson, M.	39	181	18	51	2	25	0	317										
Mulleavy, Buff.	39	185	40	55	1	31	3	315										
Wassandro, St.	32	127	29	40	3	1	315											
Baker, Newark.	29	87	7	29	10	0	315											
Funk, Tor.	22	80	9	25	10	0	313											
Boland, Alb.	35	100	18	31	22	0	313											
McCarthy, Newk.	40	172	33	57	7	27	1	308										
Bell, Alb.	35	108	12	31	0	3	308											
Marlin, Buff.	14	53	13	16	0	7	304											
Ed, Alb.	21	40	5	12	1	6	300											
Deacrus, Alb.	37	152	24	42	1	13	1	300										
Reed, Alb.	36	147	17	44	2	8	300											
Porter, Newk.	34	124	22	37	2	19	5	298										
Abernathy, Buff.	36	121	28	36	0	8	298											
Harris, Buff.	32	128	12	13	1	2	296											
Fatzson, Tor.	15	17	2	3	1	4	294											
Baron, Syr.	12	41	8	12	0	5	293											
Wright, Buff.	30	127	19	42	5	36	0	293										
Guiccinello, Roch.	16	59	10	20	0	7	290											
Roetiger, Buff.	37	149	21	43	2	17	0	289										
Wright, Buff.	30	127	19	42	5	36	0	289										
Davis, Alb.	16	52	7	15	0	4	288											
Burnett, Tor.	41	187	25	48	12	3	288											
Marlin, Buff.	14	53	13	16	0	7	304											
Reed, Alb.	36	147	17	44	2	8	300											
Porter, Newk.	34	124	22	37	2	19	5	298										
Abernathy, Buff.	36	121	28	36	0	8	298											
Harris, Buff.	32	128	12	13	1	2	296											
Fatzson, Tor.	15	17	2	3	1	4	294											
Baron, Syr.	12	41	8	12	0	5	293											
Wright, Buff.	30	127	19	42	5	36	0	293										
Guiccinello, Roch.	16	59	10	20	0	7	290											
Roetiger, Buff.	37	149	21	43	2	17	0	289										
Wright, Buff.	30	127	19	42	5	36	0	289										
Davis, Alb.	16	52	7	15	0	4	288											
Burnett, Tor.	41	187	25	48	12	3	288											
Marlin, Buff.	14	53	13	16	0	7	304											
Reed, Alb.	36	147	17	44	2	8	300											
Porter, Newk.	34	124	22	37	2	19	5	298										
Abernathy, Buff.	36	121	28	36	0	8	298											
Harris, Buff.	32	128	12	13	1	2	296											
Fatzson, Tor.	15	17	2	3	1	4	294											
Baron, Syr.	12	41	8	12	0	5	293											
Wright, Buff.	30	127	19	42	5	36	0	293										
Guiccinello, Roch.	16	59	10	20	0	7	290											
Roetiger, Buff.	37	149	21	43	2	17	0	289										
Wright, Buff.	30	127	19	42	5	36	0	289										
Davis, Alb.	16	52	7	15	0	4	288											
Burnett, Tor.	41	187	25	48	12	3	288											
Marlin, Buff.	14	53	13	16	0	7	304											
Reed, Alb.	36	147	17	44	2	8	300											
Porter, Newk.	34	124	22	37	2	19	5	298										
Abernathy, Buff.	36	121	28	36	0	8	298											
Harris, Buff.	32	128	12	13	1	2	296											
Fatzson, Tor.	15	17	2	3	1	4	294											
Baron, Syr.	12	41	8	12	0	5	293											
Wright, Buff.	30	127	19	42	5	36	0	293										
Guiccinello, Roch.	16	59	10	20	0	7	290											
Roetiger, Buff.	37	149	21	43	2	17	0	289										
Wright, Buff.	30	127	19	42	5	36	0	289										
Davis, Alb.	16	52	7	15	0	4	288											
Burnett, Tor.	41	187	25	48	12	3	288											
Marlin, Buff.	14	53	13	16	0	7	304											
Reed, Alb.	36	147	17	44	2	8	300											
Porter, Newk.	34	124	22	37	2	19	5	298										
Abernathy, Buff.	36	121	28	36	0	8	298											
Harris, Buff.	32	128	12	13	1	2	296											
Fatzson, Tor.	15	17	2	3	1	4	294											
Baron, Syr.	12	41	8	12	0	5	293											
Wright, Buff.	30	127	19	42	5	36	0	293										
Guiccinello, Roch.	16	59	10	20	0	7	290											
Roetiger, Buff.	37	149	21	43	2	17	0	289										
Wright, Buff.	30	127	19	42	5	36	0	289										
Davis, Alb.	16	52	7	15	0	4	288											
Burnett, Tor.	41	187	25	48	12	3	288											
Marlin, Buff.	14	53	13	16	0	7	304											
Reed, Alb.	36	147	17	44	2	8	300											
Porter, Newk.	34	124	22	37	2	19	5	298										
Abernathy, Buff.	36	121	28	36	0	8	298											
Harris, Buff.	32	128	12	13	1	2	296											
Fatzson, Tor.	15	17	2	3	1	4	294											
Baron, Syr.	12	41	8	12	0	5	293											
Wright, Buff.	30	127	19	42	5	36	0	293										
Guiccinello, Roch.	16	59	10	20	0	7	290											
Roetiger, Buff.	37	149	21	43	2	17	0	289										
Wright, Buff.	30	127	19	42	5	36	0	289										

Le procès d'Armand Laflamme aux Assises

Il ne fut pas question de "cassage de vitres" — Le témoin Trépanier, qui avait pris "queques" p'tits coups, perd la notion de l'heure — Des billets de banque tombent du ciel, après certains affidavits — Aucun témoin ne peut prouver que Laflamme ait promis personnellement quoi que ce soit

Séance d'hier après-midi

A la reprise de l'audience, hier après-midi, au procès d'Armand Laflamme, accusé d'avoir soudoyé un certain nombre de personnes pour empêcher les orateurs de parler à l'assemblée libérale du marché St-Jacques, le 20 novembre dernier, Pierre Blouin, l'un des jeunes gens qui auraient été engagés pour faire du chahut, continue son témoignage.

Il lui aurait trouvé, car il voulait les voir avant de les engager. Trépanier s'est alors rendu à une taverne où il a rencontré Blouin. Il lui a demandé s'il était prêt à gagner une ou deux piastres. Blouin accepta. Une dizaine d'autres personnes qui étaient là ont dit qu'elles voulaient aussi gagner une ou deux piastres et elles sont toutes parties avec Trépanier, qui est alors retourné au comité Auger.

Il s'agit de crier "chou"

— Quand Laflamme vit les hommes, il leur donna à chacun un petit papier avec des lettres dessus, continue Trépanier. Par Me Monette: — Quelles étaient ces initiales? — Je ne me souviens pas. Moi-même, j'avais deux petits papiers dans mes poches et je n'ai même pas remarqué les lettres qu'il y avait dessus. — Continuez. — Laflamme a dit alors aux hommes qu'il s'agissait simplement d'aller à l'assemblée du marché St-Jacques et de crier "chou". Il n'a pas été question du tout de cassage de vitres. "Crier chou" c'est la seule chose que M. Laflamme a dite. Il nous a dit de hurler. Et vous savez, monsieur, crier chou, c'est pas pire que crier hurrah.

Après cela, je suis parti et ne me suis plus occupé des autres gars. Plus tard, j'ai voulu entrer à l'assemblée du marché Saint-Jacques, mais les constables n'ont pas voulu me laisser entrer. Alors j'ai demandé au capitaine Hébert de me laisser entrer. Il a dit que constables de me faire passer. A ce moment j'ai entendu des vitres se casser et je suis parti à la course pour aller voir ce qui se passait. Après cela je me suis en allé à l'hôtel où j'ai passé le reste de la soirée.

Des \$2 qui tombent du ciel

A la Sûreté provinciale, Pierre Blouin et ses copains, Eugène Levac et Alphonse Bouliane, ont donné des affidavits à la police au sujet de l'affaire de l'assemblée du marché St-Jacques. Et, lorsqu'ils sont sortis pour retourner chez eux en automobile, Lavoie leur donna à chacun une somme de \$2. Mais il ne leur dit pas pourquoi. Ils prirent l'argent, un peu surpris, car ils ne savaient pas pourquoi Lavoie leur donnait ainsi \$2 qu'il ne leur avait pas promis.

Après cela, je suis parti et ne me suis plus occupé des autres gars. Plus tard, j'ai voulu entrer à l'assemblée du marché Saint-Jacques, mais les constables n'ont pas voulu me laisser entrer. Alors j'ai demandé au capitaine Hébert de me laisser entrer. Il a dit que constables de me faire passer. A ce moment j'ai entendu des vitres se casser et je suis parti à la course pour aller voir ce qui se passait. Après cela je me suis en allé à l'hôtel où j'ai passé le reste de la soirée.

L'inconnu "à la poignée de 50c"

Le témoin à une faiblesse et le breudouille. Le juge Cannon lui demande alors de parler de façon à être entendu par les jurés: "S'il est vrai qu'on vous ait engagé pour manifester, dit le président, vous devez avoir une voix plus forte que ça".

Le lendemain matin, continue Trépanier, je suis allé au comité du candidat Auger. Laflamme était là. J'ai vu alors un homme inconnu avec une poignée de 50 cents qu'il distribuait à ceux qui avaient des petits papiers.

Le fruitier Arthur Trépanier

Le témoin suivant, Arthur Trépanier, 43 ans, marchand de fruits, 440, rue Bonsecours, raconte que, le soir de l'assemblée du marché Saint-Jacques, il a rencontré une certaine connaissance, M. Brissette, au comité du candidat Auger. Au moment de la rencontre, l'accusé Laflamme était dans le comité. Brissette a alors demandé à Trépanier: "Es-tu capable de me trouver une dizaine d'hommes pour ce soir, pour aller crier chou au marché Saint-Jacques?" Trépanier a répondu: "J'vas essayer". Brissette a alors dit à Laflamme en montrant Trépanier: "Celui-là va vous trouver des hommes". Laflamme a alors demandé à Trépanier de lui amener les hommes

Me Monette: Est-ce vous qui avez dit à Blouin qu'il pouvait gagner de l'argent s'il vous suivait? — Oui, c'est moi. Je lui ai dit qu'il pouvait gagner \$1 ou \$2 s'il me suivait au comité de M. Auger. — Est-ce que vous travaillez pour M. Auger? — Non, j'ai jamais travaillé pour lui. — Vous avouez que vous ne travaillez pas pour M. Auger. Ne trouvez-vous pas cela étrange que Brissette, sachant que vous ne travaillez pas pour le candidat Auger, vous ait dit comme ça: "Auger, tu me trouver des hommes pour faire du chahut"? — Quand Brissette a dit à Laflamme que vous pouviez trouver les hommes dont ils avaient besoin, est-ce Laflamme qui a dit: "Etes-vous capable de me trouver ces hommes"? — J'pense bien que c'est lui. — A quelle heure êtes-vous retourné au comité avec les hommes après avoir trouvé ceux-ci? — A quelle heure êtes-vous retourné au comité avec les hommes après avoir trouvé ceux-ci? — Environ trois quarts d'heure ou une heure. J'sais pas au juste pour l'heure exacte, car j'avais pris "queques" p'tits coups. — Quand vous êtes retourné, accompagné de vos hommes, vous étiez encore un peu plus chaud qu'avant, je suppose? — Ben sûr. — Vers 7 heures, le même soir, où étiez-vous? — J'étais pas encore assez "paff" pour pas savoir où que j'étais. J'étais à l'hôtel Pavette. A 9 heures, j'ai été à l'assemblée. — Vous étiez encore un peu plus chaud? — Ah! non. J'étais ben reposé. J'avais dormi à l'hôtel, répond le témoin avec un large sourire.



La vie d'aujourd'hui, malgré son activité trépidante, n'a pu arracher au cœur de l'homme ce sentiment de respect et de recueillement à la vue d'un convoi funéraire.

Ici, rien de plus touchant que ces deux braves ouvriers, la tête inclinée sous le poids de leurs pensées, regardant défiler un imposant cortège où se couloient des représentants de toutes les classes de la société.

Les funérailles confiées à notre direction commandent le respect par l'ordonnance et la dignité qui y président.

La Société Coopérative de Travaux Funéraires RUE STE-CATHERINE, 302 EST Tél.: PLateau 7-9-11

Le rapport de la Commission du port pour 1935

Les marchandises manutentionnées ont établi un nouveau sommet depuis 1928: 11,654,526 tonnes — Croissance des revenus et du grain — Mouvement plus considérable des passagers — Le dragage

Dans le rapport annuel pour 1935 que la Commission du port de Montréal rend public ce matin même, on relève huit facteurs économiques, en dépit de la crise économique, en dépit d'un volume d'exportation de grains bien inférieur à celui des belles années de 1927 et de 1928, il n'en reste pas moins que les marchandises manutentionnées au port de Montréal établissent un nouveau sommet, soit 11,654,526 tonnes, depuis 1928. Deux fois seulement dans l'histoire du port, ce sommet a été dépassé: en 1927 et en 1928.

La nouvelle Commission du port de Montréal, composée de MM. E. Hawken, président, A. E. Dubuc et B. J. Roberts, a décidé d'apporter cette année des changements à la préparation du rapport des affaires de l'année. Au lieu de se composer de quelque 125 pages, le rapport de 1935 est réduit à soixante pages à peine. Pour raison d'économie, on a supprimé quelques petits chapitres ainsi que la triple liste des marchandises du commerce d'exportation, du commerce d'importation et du commerce intérieur. Cette triple liste, disposée selon l'ordre alphabétique, occupait à elle seule une cinquantaine de pages. On retrouve toutefois une bonne partie de cette liste disposée selon l'ordre d'importance du tonnage, dans le rapport de 1935.

Les affaires de l'année

L'examen des affaires de l'année du port de Montréal fournit plusieurs raisons d'ample satisfaction. L'activité qui a régné au port, en 1935, éclipse, en général, celle des années passées. Les divers services de la commission témoignent de l'accroissement du volume du commerce, à l'exception de l'entre-pôt frigorifique qui a touché son point le plus bas depuis son existence, et du chemin de fer qui a subi le contre-coup de plusieurs facteurs adverses, notamment la disparition presque complète du transport des bestiaux destinés à l'exportation.

Les finances

Les recettes inscrites au compte du revenu en 1935 s'élevèrent à \$4,041,830.99, ce qui est une augmentation de \$475,322.31 par rapport à l'année précédente. Un coup d'oeil sur l'état financier permet de constater que le service des éleveurs à grain est la source principale du surplus des revenus. Il a rapporté, en effet, \$312,126.29 de plus qu'en 1934. Les recettes du service du quaiage dépassent de \$115,013.26 celles de 1934 et atteignent le total imposant de \$1,354,388.67. Les recettes provenant de la location des hangars et de la location d'espace au port sont également supérieures, mais d'une façon moins considérable. En outre, au poste des recettes diverses, on relève une augmentation de \$70,000. D'autre part, le poste de l'entre-pôt frigorifique indique une diminution de recettes de \$33,008.40 par rapport à 1934, et celui du chemin de fer, une régression de \$7,617.57.

L'autre Trépanier

M. Joseph Trépanier, frère du témoin Arthur Trépanier, dit qu'il n'avait pas de petit papier, mais il est allé au bureau de M. Auger avec un groupe d'une quarantaine le lendemain de l'assemblée; ces gens voulaient avoir \$2, et disaient que s'ils n'obtenaient pas leur \$2 ils feraient à l'assemblée de M. Auger, ce soir-là, la même chose qu'à M. Taschereau la veille. Au bureau ils ont vu Laflamme, et l'un d'eux lui a dit: Nous avons risqué deux ans de prison pour ça, il faut nous payer. M. Laflamme leur a dit que M. Auger n'était pas riche, que c'étaient des amis qui payaient pour son élection, et qu'ils devraient être raisonnables et accepter 50 cents. Il fit ensuite la distribution. Le témoin, qui n'avait pas de papier, a eu lui aussi cinquante cents, mais ce n'est pas Laflamme qui lui a donné. Laflamme n'avait plus de monnaie et a donné à son voisin un dollar en disant: Vous vous séparez ça, et c'est ainsi que le témoin a eu 50 cents.

Trépanier ne peut dire à qui Laflamme a donné des papiers

Me Monette. — Est-ce bien Laflamme qui a donné des petits papiers aux hommes que vous lui avez amenés? — Je sais que Laflamme a donné des petits papiers. — A qui? — Je ne puis pas donner tous les noms. Il y en avait beaucoup. — Nommez une seule personne qui a reçu un petit papier des mains de Laflamme. — J'suis pas capable de nommer de personne, mais je sais que Laflamme en a donné des p'tits papiers. — Vous êtes sûr qu'il n'a pas été question de cassage de vitres? — Ah! oui, j'en suis sûr. Laflamme a dit: "Allez au marché St-Jacques et huez!" Huez, vous savez, ça veut dire: criez "chou!"

Le témoin ne peut jurer que Laflamme ait promis 0.50

Jurez-vous, M. Trépanier, que Laflamme a offert à quelqu'un de lui payer \$0.50 pour troubler l'assemblée? — J'peux pas jurer ça. J'ai pas

Le rapport de la Commission du port pour 1935

Les marchandises manutentionnées ont établi un nouveau sommet depuis 1928: 11,654,526 tonnes — Croissance des revenus et du grain — Mouvement plus considérable des passagers — Le dragage

Dans le rapport annuel pour 1935 que la Commission du port de Montréal rend public ce matin même, on relève huit facteurs économiques, en dépit de la crise économique, en dépit d'un volume d'exportation de grains bien inférieur à celui des belles années de 1927 et de 1928, il n'en reste pas moins que les marchandises manutentionnées au port de Montréal établissent un nouveau sommet, soit 11,654,526 tonnes, depuis 1928. Deux fois seulement dans l'histoire du port, ce sommet a été dépassé: en 1927 et en 1928.

La nouvelle Commission du port de Montréal, composée de MM. E. Hawken, président, A. E. Dubuc et B. J. Roberts, a décidé d'apporter cette année des changements à la préparation du rapport des affaires de l'année. Au lieu de se composer de quelque 125 pages, le rapport de 1935 est réduit à soixante pages à peine. Pour raison d'économie, on a supprimé quelques petits chapitres ainsi que la triple liste des marchandises du commerce d'exportation, du commerce d'importation et du commerce intérieur. Cette triple liste, disposée selon l'ordre alphabétique, occupait à elle seule une cinquantaine de pages. On retrouve toutefois une bonne partie de cette liste disposée selon l'ordre d'importance du tonnage, dans le rapport de 1935.

Les affaires de l'année

L'examen des affaires de l'année du port de Montréal fournit plusieurs raisons d'ample satisfaction. L'activité qui a régné au port, en 1935, éclipse, en général, celle des années passées. Les divers services de la commission témoignent de l'accroissement du volume du commerce, à l'exception de l'entre-pôt frigorifique qui a touché son point le plus bas depuis son existence, et du chemin de fer qui a subi le contre-coup de plusieurs facteurs adverses, notamment la disparition presque complète du transport des bestiaux destinés à l'exportation.

Les finances

Les recettes inscrites au compte du revenu en 1935 s'élevèrent à \$4,041,830.99, ce qui est une augmentation de \$475,322.31 par rapport à l'année précédente. Un coup d'oeil sur l'état financier permet de constater que le service des éleveurs à grain est la source principale du surplus des revenus. Il a rapporté, en effet, \$312,126.29 de plus qu'en 1934. Les recettes du service du quaiage dépassent de \$115,013.26 celles de 1934 et atteignent le total imposant de \$1,354,388.67. Les recettes provenant de la location des hangars et de la location d'espace au port sont également supérieures, mais d'une façon moins considérable. En outre, au poste des recettes diverses, on relève une augmentation de \$70,000. D'autre part, le poste de l'entre-pôt frigorifique indique une diminution de recettes de \$33,008.40 par rapport à 1934, et celui du chemin de fer, une régression de \$7,617.57.

L'autre Trépanier

M. Joseph Trépanier, frère du témoin Arthur Trépanier, dit qu'il n'avait pas de petit papier, mais il est allé au bureau de M. Auger avec un groupe d'une quarantaine le lendemain de l'assemblée; ces gens voulaient avoir \$2, et disaient que s'ils n'obtenaient pas leur \$2 ils feraient à l'assemblée de M. Auger, ce soir-là, la même chose qu'à M. Taschereau la veille. Au bureau ils ont vu Laflamme, et l'un d'eux lui a dit: Nous avons risqué deux ans de prison pour ça, il faut nous payer. M. Laflamme leur a dit que M. Auger n'était pas riche, que c'étaient des amis qui payaient pour son élection, et qu'ils devraient être raisonnables et accepter 50 cents. Il fit ensuite la distribution. Le témoin, qui n'avait pas de papier, a eu lui aussi cinquante cents, mais ce n'est pas Laflamme qui lui a donné. Laflamme n'avait plus de monnaie et a donné à son voisin un dollar en disant: Vous vous séparez ça, et c'est ainsi que le témoin a eu 50 cents.

Trépanier ne peut dire à qui Laflamme a donné des papiers

Me Monette. — Est-ce bien Laflamme qui a donné des petits papiers aux hommes que vous lui avez amenés? — Je sais que Laflamme a donné des petits papiers. — A qui? — Je ne puis pas donner tous les noms. Il y en avait beaucoup. — Nommez une seule personne qui a reçu un petit papier des mains de Laflamme. — J'suis pas capable de nommer de personne, mais je sais que Laflamme en a donné des p'tits papiers. — Vous êtes sûr qu'il n'a pas été question de cassage de vitres? — Ah! oui, j'en suis sûr. Laflamme a dit: "Allez au marché St-Jacques et huez!" Huez, vous savez, ça veut dire: criez "chou!"

Le témoin ne peut jurer que Laflamme ait promis 0.50

Jurez-vous, M. Trépanier, que Laflamme a offert à quelqu'un de lui payer \$0.50 pour troubler l'assemblée? — J'peux pas jurer ça. J'ai pas

Le rapport de la Commission du port pour 1935

Les marchandises manutentionnées ont établi un nouveau sommet depuis 1928: 11,654,526 tonnes — Croissance des revenus et du grain — Mouvement plus considérable des passagers — Le dragage

Dans le rapport annuel pour 1935 que la Commission du port de Montréal rend public ce matin même, on relève huit facteurs économiques, en dépit de la crise économique, en dépit d'un volume d'exportation de grains bien inférieur à celui des belles années de 1927 et de 1928, il n'en reste pas moins que les marchandises manutentionnées au port de Montréal établissent un nouveau sommet, soit 11,654,526 tonnes, depuis 1928. Deux fois seulement dans l'histoire du port, ce sommet a été dépassé: en 1927 et en 1928.

La nouvelle Commission du port de Montréal, composée de MM. E. Hawken, président, A. E. Dubuc et B. J. Roberts, a décidé d'apporter cette année des changements à la préparation du rapport des affaires de l'année. Au lieu de se composer de quelque 125 pages, le rapport de 1935 est réduit à soixante pages à peine. Pour raison d'économie, on a supprimé quelques petits chapitres ainsi que la triple liste des marchandises du commerce d'exportation, du commerce d'importation et du commerce intérieur. Cette triple liste, disposée selon l'ordre alphabétique, occupait à elle seule une cinquantaine de pages. On retrouve toutefois une bonne partie de cette liste disposée selon l'ordre d'importance du tonnage, dans le rapport de 1935.

Les affaires de l'année

L'examen des affaires de l'année du port de Montréal fournit plusieurs raisons d'ample satisfaction. L'activité qui a régné au port, en 1935, éclipse, en général, celle des années passées. Les divers services de la commission témoignent de l'accroissement du volume du commerce, à l'exception de l'entre-pôt frigorifique qui a touché son point le plus bas depuis son existence, et du chemin de fer qui a subi le contre-coup de plusieurs facteurs adverses, notamment la disparition presque complète du transport des bestiaux destinés à l'exportation.

Les finances

Les recettes inscrites au compte du revenu en 1935 s'élevèrent à \$4,041,830.99, ce qui est une augmentation de \$475,322.31 par rapport à l'année précédente. Un coup d'oeil sur l'état financier permet de constater que le service des éleveurs à grain est la source principale du surplus des revenus. Il a rapporté, en effet, \$312,126.29 de plus qu'en 1934. Les recettes du service du quaiage dépassent de \$115,013.26 celles de 1934 et atteignent le total imposant de \$1,354,388.67. Les recettes provenant de la location des hangars et de la location d'espace au port sont également supérieures, mais d'une façon moins considérable. En outre, au poste des recettes diverses, on relève une augmentation de \$70,000. D'autre part, le poste de l'entre-pôt frigorifique indique une diminution de recettes de \$33,008.40 par rapport à 1934, et celui du chemin de fer, une régression de \$7,617.57.

L'autre Trépanier

M. Joseph Trépanier, frère du témoin Arthur Trépanier, dit qu'il n'avait pas de petit papier, mais il est allé au bureau de M. Auger avec un groupe d'une quarantaine le lendemain de l'assemblée; ces gens voulaient avoir \$2, et disaient que s'ils n'obtenaient pas leur \$2 ils feraient à l'assemblée de M. Auger, ce soir-là, la même chose qu'à M. Taschereau la veille. Au bureau ils ont vu Laflamme, et l'un d'eux lui a dit: Nous avons risqué deux ans de prison pour ça, il faut nous payer. M. Laflamme leur a dit que M. Auger n'était pas riche, que c'étaient des amis qui payaient pour son élection, et qu'ils devraient être raisonnables et accepter 50 cents. Il fit ensuite la distribution. Le témoin, qui n'avait pas de papier, a eu lui aussi cinquante cents, mais ce n'est pas Laflamme qui lui a donné. Laflamme n'avait plus de monnaie et a donné à son voisin un dollar en disant: Vous vous séparez ça, et c'est ainsi que le témoin a eu 50 cents.

Trépanier ne peut dire à qui Laflamme a donné des papiers

Me Monette. — Est-ce bien Laflamme qui a donné des petits papiers aux hommes que vous lui avez amenés? — Je sais que Laflamme a donné des petits papiers. — A qui? — Je ne puis pas donner tous les noms. Il y en avait beaucoup. — Nommez une seule personne qui a reçu un petit papier des mains de Laflamme. — J'suis pas capable de nommer de personne, mais je sais que Laflamme en a donné des p'tits papiers. — Vous êtes sûr qu'il n'a pas été question de cassage de vitres? — Ah! oui, j'en suis sûr. Laflamme a dit: "Allez au marché St-Jacques et huez!" Huez, vous savez, ça veut dire: criez "chou!"

Le témoin ne peut jurer que Laflamme ait promis 0.50

Jurez-vous, M. Trépanier, que Laflamme a offert à quelqu'un de lui payer \$0.50 pour troubler l'assemblée? — J'peux pas jurer ça. J'ai pas

chez DUPUIS GILETS (camisoles) athlétiques POUR HOMMES ET JEUNES GENS Tricot de coton par côtes fines pour être à l'aise et confortable durant les jours plus chauds. Gilet pratique pour accompagner le caleçon Short. Tailles 34 à 44. Chacun \$1

CALECONS (shorts) en broadcloth FAITES PROVISION A CE BAS PRIX Broadcloth durable à rayures de teintes diverses. Aussi en balbriggan blanc. Caleçons courts avec bande élastique à la taille. Le prix de vente est exceptionnel, profitez-en. Tailles: 28 à 42. Chacun \$1

En Belgique Le roi des Belges confie à M. Vandervelde le soin de former un cabinet

LE ZODIAQUE "35" A PUBLIE LES OUVRAGES LES PLUS RETENTISSANTS DE L'ANNEE

La Pharmacie Montréal tient à mettre le public au courant qu'elle fait la livraison gratuitement dans un rayon de 20 milles, à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. La PHARMACIE MONTREAL 916 est, rue Ste-Catherine -- Bien faire et laisser dire -- HARbour 7251